This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

+ *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.

+ *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.

+ *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.

+ *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter `http://books.google.com` durchsuchen.

DB71
K3

KARAJAN, DR. TH. G.
MARIA THERESIA.

STANFORD UNIVERSITY LIBRARY
1969

MARIA THERESIA

UND

GRAF SYLVA-TAROUCA

EIN VORTRAG

GEHALTEN IN DER FEIERLICHEN SITZUNG DER KAISERL. AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN

AM XXX MAI MDCCCLIX

VON

DR. TH. G. VON KARAJAN

MIT EINEM ANHANGE UNGEDRUCKTER BRIEFE DER KAISERIN UND DES GRAFEN

WIEN

AUS DER K. K. HOF- UND STAATSDRUCKEREI

IN COMMISSION BEI KARL GEROLD'S SOHN

MDCCCLIX.

40

DB 71
K3

„Österreich, trotz seiner inneren verborgenen Fehler und Schwächen, schimmerte noch 1740 in Europa mit in der Reihe der ersten Mächte. Man dachte nur an seine Hülfsquellen und dass ein guter Kopf alles verändern könne. Mittlerweile galt sein Stolz für Kraft und sein vergangener Ruhm bedeckte die Schwäche der Gegenwart“ [1]. Diese scharfen Worte sind aus der Feder des Mannes geflossen, der die von ihm gerügte Schwäche Österreichs zu benützen der erste von Allen bereit war.

Doch wie vorahnend spricht König Friedrich zugleich von den Hülfsquellen des Reiches und wie ein guter Kopf alles verändern könne. Ein solcher hat sich auch bald gefunden und die Hülfsquellen versiegten nicht. Aber die Einsicht der

[1]) Oeuvres de Frédéric le Grand. Berlin 1846. 8°. 2, 7.

Schwäche kräftigt nicht, und wir sind doppelt schwer was wir sein sollen, wenn Gebrechen uns bedenklich machen.

Wie aber erst, wenn in so ernste Lage nicht etwa ein gewandter Staatsmann tritt, dessen Erfahrung die Pfade zu wählen weiss, ein eiserner Kriegsmann, der ohne lange Wahl wehrt, wo es zu wehren gilt, durch Gehorsam erzwingt, was Einsicht nur zögernd leistet, nein, eine jugendliche Frau, reif zwar durch klaren Verstand und strotzend von frischem Muthe, aber arm an Erfahrung und unversucht auf den dunklen Wegen der Staatskunst jener Tage. Und dennoch ward sie ihres Geschickes Meisterin.

Was sich vorfand klug benützend, nach dem was fehlte scharf ausblickend, alles durch rege Thätigkeit, liebevolle Hingabe an die Sache, unermüdlichen Fleiss und feinen Tact begeisternd und fesselnd zugleich, so war das erste Auftreten Maria Theresia's, deren anfängliche Unsicherheit, ja theilweise Rathlosigkeit in viel milderem Lichte erschien und als begreifliches Merkmal weiblichen Wesens hingenommen wurde. Bald aber sollte sich's zeigen, dass mit dem Auftreten dieser jugendlichen Herrscherin, dem bisherigen schläfrigen Gange gegenüber, in eine ganz neue Ordnung der Dinge war eingelenkt worden, die sich

zwar nicht geräuschvoll ankündigte, aber um so sicherer zum Ziele führte. Dabei kam der Monarchin eine ihrem Geschlechte vorzugsweise verliehene Gabe wunderbar zu statten, ich meine jener feine Tact, der auf den seltensten Wegen seinen Lauf verfolgt, an tausend unbeachteten Stellen fühlend und horchend vorüberzieht, und oft weiter dringt als der gewaltigste, aber rücksichtslose Wille.

Dieser glücklichen Gabe ist noch im höheren Grade die Wahl jener Männer zu verdanken, mit deren Hülfe die Kaiserin das ungeheure Werk, das sie in Angriff nahm, vollbringen wollte. Der gute Klang der Namen eines Bartenstein, Haugwitz, Chotek, Hatzfeld, Kaunitz, Daun, Van Swieten, Sonnenfels und ähnlicher legt rühmliches Zeugniss ab von dem richtigen Blicke der Monarchin, mehr noch als dieser das Werk, das sie mit ihnen und durch sie geschaffen hat.

In der Reihe dieser Namen fehlt jedoch bis zur Stunde einer, der nicht fehlen sollte, und den die Kaiserin selbst, hätte sie die Reihe zu bilden gehabt, sicher weit vornehin würde gestellt haben. Der Name eines Mannes, den die Monarchin immer ihren ältesten und besten Freund nannte, ja den sie, um ihn noch über die Minister des Reiches zu setzen, zärtlich als ihren Privatminister

bezeichnete [1]). Ich meine Dom Emanuel Conde da Sylva-Tarouca [2]).

Der Name des Grafen erscheint bis jetzt in allen Werken über Maria Theresia kaum nebenbei erwähnt. Nirgends findet sich auch nur eine Andeutung über die Stellung, die der Graf sein langes Leben hindurch zur Kaiserin und früher schon zu ihrem Vater eingenommen hatte. Von neueren Schriftstellern ist es Vehse allein, in seiner Geschichte der deutschen Höfe (13, 87), der dieser letzteren Stellung wenigstens mit einigen Zeilen gedacht hat. Was er aber sagt, ist, wie so vieles in seinem Buche, unverzeihlich.

Der vertrauensvollen Güte des Grafen August v. Sylva-Tarouca verdanke ich es, in der

[1]) Die Stelle des vierzigsten Briefes, die ich hier im Auge habe, lautet: „Ich war wahrhaft zufriedengestellt, einen Charakter wieder zu sehen, dem ich vielleicht die Klugheit und Mässigung meiner jungen Jahre verdanke, zugleich meinen vertrauten Freund und Privatminister.“ Vergl. hiemit Brief Nr. 32.

[2]) Über seinen Familiennamen schreibt Tarouca an seinen Freund Friedrich Grafen von Harrach aus Wien den 3. December 1740: „Comme le nom veritable de ce petit Gouverneur du Conseil, selon le Stile Espagnole, est Sylva, c'est pour cela, que je ne devois me servir de celuy de Tarouca, pris de la Ville ou Comtée de mon Frere, du quel nom, ainsy que je pense vous avoir dit, j'ay été forcé à me servir par feu le Prince Eugène; à quoy j'ajoutteray, que la Reyne ne me connoissant pas sous l'autre, je me souscris, lorsqu'yl est absolument necessaire de luy ecrire: Sylva de Tarouca. Et si par hazard cela m'arrive quelque fois en vous écrivant, souvenez vous, s'yl vous plait, de cette origine.“ Originalconcept im Archive zu Czech.

Lage zu sein, über dessen Urgrossvater und seine ehrenvolle Stellung zu Maria Theresia Verlässlicheres, als bisher bekannt war, mittheilen zu können.

Die Hauptquelle hiefür bildet, ausser anderen Familien-Papieren, der im Schloss-Archive zu Czech in Mähren aufbewahrte, leider nur sehr unvollständige Briefwechsel der Kaiserin und des Grafen, im Ganzen jetzt noch 44 Stücke. Ich lasse sie als Beilage meiner Darstellung folgen.

In einem Französisch geschrieben, das nicht selten keines mehr ist, werden trotzdem diese Briefe von nun an ein ehrenvolles Denkmal bilden sowohl für den edlen Charakter der Kaiserin, wie für den ihres Freundes.

Aus einem der ältesten Geschlechter Portugals entsprossen[1]), wurde Emanuel, Montags den 17. September 1696, in der Pfarrkirche Maria-Hilf (Nossa Senhora do Socorro) zu Lissabon, als ehelicher Sohn des Grafen João Gomez da Sylva und seiner Gattin Doña Joanna Roza de Menezes getauft.

---

[1]) Im Originalstammbaume des Grafen, gegeben von K. Joseph von Portugal, am 22. October 1763, heisst es, er werde gegeben: „que vinha por legitima descedencia das muito illustres familias dos Faros, Castellos-brancos, Silvas, Menezes, Mascarenhas, Cunhas, Naronhas, Lobos, Silveiras, Continhos, Almeidas, Limas, Costas, Monizes, Cardaillac, as quaes familias são das mais antigas e illustres neste Reynho“ etc. Archiv zu Czech.

Als Pathen erscheinen Francisco de Mello Monteiro-Mor und Doña Victoria de Barbon, Biscondeça de Ponte de Lima; diese vertreten durch ihren Sohn, den Bisconde Dom Tomas de Noronha [1]).

Sein Vater João Gomez, damals in der Armee dienend, hatte früh geheirathet, denn der Knabe war bei seiner Geburt von wenigstens dreien der jüngste (Brief 10 verglichen mit 2), und sein Vater, nach der unten zu erwähnenden Grabschrift 1670 geboren, zählte somit im Geburtsjahre Emanuel's erst 26 Jahre. Mit Glücksgütern war er nicht sonderlich bedacht, wenigstens heisst es in einer gleichzeitigen Schilderung desselben, verfasst von einem Grafen Rouaque, im Archive zu Czech: „Er fand in seinem reichen Geiste Mittel genug, das bescheidene Maass seiner materiellen zu ergänzen", und Emanuel selbst nennt sich von Haus aus arm (Nr. 2). Die Güter also, welche dem Vater der Wiener Staats- und Standes-Kalender vom Jahre 1729 beilegt, wird er wohl erst später durch Erbschaft und Kauf erworben haben, nämlich ausser Tarouca die Orte Lalim, Lazarim, Penalva, Gulfar und ihre Bezirke.

Nachdem der Vater in der Armee es bis zum General und Commandanten von Villa-Cora

---

[1]) Originalauszug aus dem Taufprotokolle zu Czech.

gebracht hatte, wurde er zum diplomatischen Dienste ausersehen, als Gesandter zu den Friedensverhandlungen nach Utrecht 1715, nach dem Haag, und endlich als Botschafter nach Wien beordert, wo er in den letzten Tagen des Februars 1726 anlangte[1]) und bis zu seinem Tode am 29. November 1738 blieb.

In der oben erwähnten Schilderung des Grafen Rouaque heisst es, Kaiser Karl VI. habe den General während des spanisch-portugiesischen Krieges, in dem er sich auszeichnete, lieb gewonnen und bis zu seinem Tode ihm stets gleiche Achtung bewiesen. Er bemerkt zudem, der General hätte, obwohl nicht reich, doch stets was er benöthigte beisammen gehabt, in seinen Equipagen, bei seinen Tafeln Ordnung, Geschmack und Eleganz bewiesen und dennoch niemals Schulden gemacht, auch seinen Souverain mit Betteleien nie gequält. Obwohl er mit Kindern gesegnet war, die er sehr liebte, so hätte er doch mit Sparsamkeit und Genügsamkeit sein Auslangen gefunden, niemals um Gehaltsaufbesserungen gedrängt und nie einen Schritt gethan um reich zu werden. Er starb zu Wien, als er sich eben zur Abreise nach Madrid anschickte, wohin er als Gesandter abgehen sollte,

---

[1]) Wiener Diarium vom 2. März d. J., Nr. 18.

68 Jahre alt. In der Kirche der Piaristen zu Wien liess ihm sein dankbarer Sohn eine Inschrift setzen, dessen Gebeine aber nach Lissabon in die Gruft seiner Väter übertragen [1]).

Gleich dem Vater ward auch der Sohn dem Soldatenstande gewidmet und für diesen, wie es scheint, erzogen. Spätere dienstliche Verwendungen nach jener im Heere, welche Kenntnisse im Bauwesen und der Messkunst voraussetzen, lassen es wenigstens schliessen.

Eine allgemeine gelehrte Bildung wird nicht im Plane seiner Erziehung gelegen haben. Denn alle in den Briefen zerstreuten Äusserungen tragen mehr den Charakter gewandter Ausbildung für die Zwecke des praktischen Lebens an sich, als Vertrautheit mit den Ausdrucksweisen und den

---

[1]) Die Inschrift lautete, nach einer Abschrift im Archive zu Czech:

Ossa . Illustrissimi . Atque . Excellentissimi.
Joa . Gomezii . De . Sylva . Com . De . Tarouca.
Lusitaniæ . Regis . Ad . Hanc . Aulam . Legati.
Quem . Plurimis . Et . Belli . Et . Pacis . Muneribus.
Egregie . Functum.
Dum . Ad . Hispanicam . Legationem . Iter . Pararet.
Dira . Mors . Intercepit.
Die . XXIX . Nov . An . CIↃIↃCCXXXVIII . Aet . LXVIII.
Quoad . Ullysiponem . Transferantur.
Ut . Ibi . Avitis . Cineribus . Immista . Una . Cum . Corde.
Quiescant.
Emmanuel . Dux . De . Sylva . Tarouca . etc.
Optimo . Genitori . Parentans.
Heic . Mœrens . Deponi . Curavit.

Anschauungen gelehrter Auffassung. Was z. B. Emanuel von der alten Welt zu sagen weiss, scheint nicht aus unmittelbarem Verkehre mit den Quellen oder aus der genaueren Kenntniss der alten Sprachen erworben, sondern Ergebniss allgemeiner Lectüre. Die Art wenigstens wie Emanuel Worte griechischen, ja selbst lateinischen Ursprunges in seinen Briefen schreibt, weisen auf keine gründliche Kenntniss dieser Sprachen hin. Vergl. Br. 10, 15, 16, 19 und 25 u. s. w. Von Classikern werden übrigens nur Tacitus und Virgil erwähnt, im vierten Briefe.

Doch finden sich auch nirgends Spuren ausgebreiteter moderner Sprachkenntnisse. Ausser jener des Spanischen und Französischen, tritt keine weitere Fertigkeit dieser Art zu Tage. Dass er Deutsch nicht konnte, gesteht er noch in seinen siebenziger Jahren, Br. 27; und dennoch hat er weit mehr als zwei Drittheile seines Lebens auf deutscher Erde zugebracht. Diese Eigenthümlichkeit theilt er übrigens mit den Söhnen romanischer Zunge im Allgemeinen. Sorgfältiger und erfolgreicher muss dagegen dessen religiöse Ausbildung gewesen sein, allerdings mit einem jener Zeit geläufigen philosophischen Beigeschmack; wir erblicken aber allenthalben in seinen Briefen den Ausdruck inniger und ungeheuchelter Religiosität, was sich

im Verlaufe unserer Ausführung wiederholt wird erkennen lassen.

Obwohl nicht ohne Aussichten auf ergiebiges Fortkommen im Vaterlande, wie er selbst zu verstehen gibt, Br. 4, scheint den jungen Mann trotzdem ein unwiderstehlicher Hang die Welt zu sehen und sein Glück in der Ferne zu schaffen, vom Elternhause weggeführt zu haben.

Am 4. November 1715 zog der Jüngling, neunzehn Jahre alt, von den Ufern des Tajo, vom schönen Lissabon nach dem fernen Osten, zum deutschen Reichsheere, um mit diesem unter Prinz Eugen von Savoyen an den Ufern der unteren Donau gegen den Erbfeind der Christenheit zu kämpfen. Br. 21.

In einem Diplome Kaiser Karl's VI., im Familienarchive zu Czech, gegeben zu Wien am 12. Jänner 1735, ist ausdrücklich erwähnt, dass Emanuel die beiden für Österreich siegreichen Schlachten von Peterwardein und Belgrad, erstere am 5. August 1716, letztere am 16. August 1717, als Freiwilliger mitgefochten habe.

Durch seine Einreihung aber in das Heer des Kaisers war der Graf zu diesem in bleibende Beziehungen getreten, und zwar höchst wahrscheinlich auf Vermittelung des Prinzen Eugen. Dieser

nämlich hatte den jungen, feinen und talentvollen Cavalier gerne um sich, und noch am letzten Abend, den der Prinz überleben sollte, war es Emanuel, der den kranken Helden nach Hause begleitete, wo er sich zu Bette legte, um nie wieder zu erwachen. Arneth, Prinz Eugen. 3, 485..

Wie lange er im Heere des Kaisers blieb, was ihn bewog es zu verlassen und eine Civilbedienstung anzunehmen, welcher Art diese anfangs war und wie nach und nach die Stellung des Grafen sich änderte, dies alles zu erzählen würde hier, wo es sich hauptsächlich nur um eine und zwar die wichtigste Beziehung seines Lebens handelt, zu weit ablenken.

Es genügt zu wissen, dass er bis zum Jahre 1740 theils in Brüssel, theils am Hofe Karl's VI. im praktischen Staatsdienste, und namentlich bei der Leitung der niederländischen Angelegenheiten, wesentliche Dienste leistete. Manche Stellen seiner Briefe lassen erkennen, dass der Graf zur vollen Zufriedenheit des Kaisers sich verwendete. Eine Folge davon waren mehrere Auszeichnungen, die ihm der Monarch zu Theil werden liess. So verlieh er ihm am 12. Jänner 1735 den Herzogstitel für die Niederlande, am 3. September 1737 die Geheime-Rathswürde, endlich am 21. Jänner 1740 auf Empfehlung Maria-Elisabeth's, Statthalterin

der Niederlande, die Würde eines Conseiller d'Epée du Conseil d'État mit einem jährlichen Gehalte von 7000 Livres [1]).

Der Graf muss aber schon damals dem kaiserlichen Hofe auch noch in anderen als dienstlichen Beziehungen nahe gestanden haben, denn es finden sich in dessen Briefen Stellen, welche schliessen lassen, dass sowohl der Kaiser als die Kaiserin ihm mit besonderer Huld ergeben waren. In einem vertrauten Briefe an seinen Freund, den Grafen Friedrich Harrach, Premier-Minister der Statthalterin der Niederlande zu Brüssel, vom 19. December 1740 aus Wien datirt, im Archive zu Czech wie alle folgenden Briefe an ihn, schreibt der Graf, der Kaiser habe ihm hunderttausend Gulden versprochen für den Fall, dass er sich verehelichen sollte, und diese Gnade sei ihm auf besondere Verwendung Maria Theresia's zu Theil geworden. Der Kaiser wäre aber jetzt gestorben, ohne über sein Versprechen irgend eine Verfügung getroffen zu haben und so sei es gekommen, dass er von der verheissenen Summe nur fünfzehn- bis sechzehntausend Gulden erhalten habe und zwar auf seine der Nachfolgerin Maria Theresia ausdrücklich gegebene Erklärung, unter den eingetretenen

---

[1]) Die Belege hiefür im Familienarchive zu Czech.

Verhältnissen die ganze Summe nicht mehr zu beanspruchen[1]).

Auch die Kaiserin-Mutter war ihm besonders zugethan. Man sieht aus der Art der Schilderung ihres Charakters, welche Tarouca im vierten seiner Briefe gibt, dass er ihrer Persönlichkeit nothwendig musste nahe gestanden haben, um mit voller Bestimmtheit so zur Tochter vom Charakter ihrer Mutter sprechen zu können. Er nimmt auch Einfluss auf den geistigen Verkehr ihrer Salons, wie auf die maassvollere Anordnung von Bällen, Caroussels u. s. w. (Br. 2). Noch in späten Jahren trägt er, wenn er sich in volle Galla werfen will, zum Andenken an die Kaiserin-Mutter einen schönen Stock, den sie ihm einst verehrt hatte (Br. 13).

Trotz dieser auszeichnenden Behandlung aber von Seite des Kaisers sowohl wie der Kaiserin war Tarouca mit dem ganzen Wesen und Gange der damaligen Staatsregierung nichts weniger als einverstanden. Er nennt in einem vertrauten Briefe an seinen Freund, den Grafen Harrach, vom 14. December 1740, die dreissigjährige Regierung

[1]) „Elle s'etait interessée pour moy auprès de feu L'Empereur et je crois Vous avoir deja dit, que ces 15 à 16 mille fl. est tout ce que je viens à reuoir des cent milles, que feu S. M. I. m'avoit accordé pour mon Mariage. Car etant mort sans auoi disposé des 100,000 j'ay declaré à S. M., que dans la presente conjoncture je ne les demandois plus."

Karl's VI. eine der „Langsamkeit, Unentschlossenheit und gegenseitiger Beschuldigungen", und meint, es sei gut, dass die Nachfolger eingesehen hätten, dass man zu alten Wein mit jüngerem auffrischen müsse[1]). In einem zweiten Briefe, drei

[1]) Ich setze das Wesentliche dieses auch sonst lehrreichen Briefes hieher. Das Concept desselben, wie aller folgenden Briefe an Harrach, liegt im Archive zu Czech. „Je ne suis pas scandalisé, car dans la situation ou nos jeunes chers Maitres se sont trouvés après la direction d'vn Reigne de près de 30 ans de Lenteur, jrresolutions et recriminations, c'est encore beaucoup faire ce que jusqu'icy ils peuvent effectuer. Le Roy de Prusse entre peutêtre à l'heure, que je Vous parle, dans nos Provinces, en protestant continuellement qu'il veut que l'avantage de cette Cour, ne desirant autre Empereur que S. A. R. de Lorraine; et cependant jusqu'à ce dernier Moment jl sembloit, que nos Ministres ne vouloient pas croire seulement, que les Troupes Prussiennes marchoient. Je ne Vous cite que ce seule passage de nôtre histoire actuelle, pour Vous donner l'jdée de ce que l'on peut raisonnablement avançer dans les affaires communes et de moindre conseqùence. Ce n'est qu'à present que l'on s'est avisé, de vouloir envoyer vn Ministre à Dresde, pour ou Kevenhüller partira en peu de jours. Mais ce sera deux mois après la Mort de L'Empereur et vraisemblablement après que nos adversaires auront fait envisager au Roi de Pologne les convenances d'vn Traité de Partage. L'Electeur de Bavière tient depuis quelques semaines à Dresde son Envoyé La Perousa, comme celuy, qui peut mieux l'informer de notre décandence; et c'est apresent, que nous commençons à nous reveiller, l'ors que notre securité jndolente a deja passé ou peut passer en Saxe pour vn sot orgueil en meprise. Je Vous laisse ces reflexions à faire sur les consequences de cette delicate situation et Maladie de Langeur inveterée. En deux mois on n'a pas sçu trouver les Fonds pour les recruës, et actuellement jl ne sont pas encore livrés aux Regiments."

„La Reyne et le Grand Duc sont pourtant, Dieu mercy, remplis de courage et travaillent d'une assiduité, que l'on ne pouvoit bonnement attendre d'eux, d'une douceur et attention envers tous les

Tage nach dem eben erwähnten aus Wien, gleichfalls an Graf Harrach gerichtet, beklagt er sich bitter über den hemmenden und nur Verwirrung erzeugenden Wechsel des Geschäftszuges[1]), ja er

---

Ministres et Sujets, comme s'ils se trouvoient bien servis et au comble des prosperités. Il s'entendent pourtant fort bien, qu'il faut ranimer le Vin trop vieux par le melange d'vn plus nouveau, et voilà un motif principal de cette entrevue, dont je Vous ay parlé dans ma lettre du 3. courant" etc.

Es scheint mir zweckmässig, gleich hier noch einige Auszüge aus den vertrauten Briefen Tarouca's an Graf Harrach zu Brüssel anzureihen, weil sie sich alle auf die erste so bedrängte Periode der Regierung Maria Theresia's beziehen, und in mannigfacher Beziehung lehrreich zu nennen sind.

Unterm 2. November 1740 schreibt Tarouca: „Je dis nos Princes, par ce que, Dieu en soit loué, la Reine et le grand Duc n'ont qu'un Coeur et vn Esprit". Am 17. December d. J. aber: „Le Grand Duc se trouvant deja saisi de la Corregence générale pour toute la Monarchie, Et cela ne dependant que du seul arbitre de la Reyne, qui est la Maitresse, de se faire aider par qui bon luy semble; car en effet cette Corregence n'est autre chose, qu'vn ayde, à peu pres vn premier Ministre". Und später als Entschuldigung, dass die Monarchin wohl kaum die Zeit finden dürfte, an die Statthalterin der Niederlande persönlich zu schreiben, heisst es: „Cependant comme les embaras et empechements foisonnent au point, qu'jl faut que la Reyne se refuse le temps necessaire à son sommeil et nourriture, il se peut tres bien . . . . . que Sa Majesté ne puisse pas écrire au jour d'huy à Son Altesse Serenissime par lettre de main propre Sa resolution". Endlich in einem Briefe vom 19. desselben Monats: „La Necessité d'un prompt Secours d'argent, augmentant à chaque moment et à mesure, que la perfidie diligente du Roy de Prusse nous fait reconnoitre le dangereux retardement, ou nous a abandonné notre Securité mal entendu, encore qu'excusable par notre bonne foy."

[1]) „La inconvenients et confusions de cette maudite variété de Canaux detournés, la quelle seroit bon de reformer."

(v. Karajan.)

nimmt keinen Anstand, im zweiten Stücke unserer Sammlung, das sich an Maria Theresia selbst wendet, geradezu vom „Verfalle“ der Regierung ihres Vaters zu sprechen und wie er Bartenstein nicht für den Mann halte, der der allgemeinen Leitung der Monarchie gewachsen sei. In derselben Vorstellung an die Monarchin begegnet auch eine Äusserung über die Thränen dieses Ministers, welche Tarouca „nicht für wahrhaft hielt.“

Beim Ableben Karl's VI. diente der Graf als ältester Rath in der niederländischen Kanzlei zu Wien [1]).

Man kann sich nach dem bisher Vernommenen denken, welchen Eindruck auf den im besten Mannesalter stehenden Grafen der Regierungsantritt Maria Theresia's mag hervorgerufen haben, auf ihn, der längst des Vertrauens der nunmehrigen Herrscherin sich erfreute, ihre ausgezeichnete geistige Befähigung sowohl, wie ihr treffliches Herz kannte, und der, wie gesagt, mit dem hergebrachten Gange der Regierung nichts weniger als einverstanden war.

---

[1]) Ich weiss nicht, woher Vehse a. a. O., S. 7, 86, eine Äusserung des jüngeren Moser entlehnt, in welcher dieser den Grafen einen Minister Karl's VI. sein lässt. Tarouca wurde erst nach dem Tode des Kaisers Präsident des obersten niederländischen Rathes, und zwar am 8. December 1740, wie er selbst zwei Tage später seinem Freunde Harrach schreibt.

„Alles was ich Gutes, ja sehr Gutes an unserem Hofe erwarte," schreibt er seinem Freunde Harrach am 31. December 1740, „ist von der Königin und ihrem Mitregenten zu verstehen, denn das sind die Minister, auf die ich zähle und auf die auch Sie nur rechnen können." „Die Königin und der Grossherzog", heisst es ferner in dem oben auszugsweise mitgetheilten Briefe Tarouca's vom 14. desselben Monats, „sind trotzdem, Gott sei es gedankt, von Muth erfüllt und arbeiten mit einer Beharrlichkeit, die jede Erwartung übertrifft, zugleich mit einer Liebenswürdigkeit und Aufmerksamkeit gegen alle Minister und Untergebenen, als ob sie noch so gut bedient wären und auf dem Gipfel des Wohlergehens stünden."

Doch auch der Blick der Monarchin richtete sich vertrauensvoll schon kurz nach ihrer Thronbesteigung auf den Mann, den sie längst als einen ihrer zuverlässigsten und eifrigsten Diener kannte. Sechs Wochen nachdem sie den Vater in die Gruft gesenkt hatte, stellte sie Tarouca an die Spitze des Dienstzweiges, in welchem er bisher gearbeitet hatte, indem sie ihn am 8. December desselben Jahres zum Präsidenten ihres obersten niederländischen Rathes ernannte.

Auf diesem Posten blieb der Graf bis zur Aufhebung desselben durch volle sechzehn Jahre,

und bekleidete nebenbei durch fünf Jahre die Stelle eines Hofbaudirectors, 1744 bis 1749, endlich durch sieben Jahre jene des Präsidenten des obersten italienischen Rathes, von 1750 bis 1757. Im letztgenannten Jahre, am 2. April, trat der Graf in den Ruhestand, nachdem ihn, 1744 am 6. Jänner, der Kaiser mit dem Orden des goldenen Vliesses geschmückt hatte[1]).

Kaum zum Präsidenten des obersten niederländischen Rathes ernannt, gab Tarouca einen neuen und seltenen Beweis seiner innigen Liebe zu Österreich, seiner zweiten Heimat. Den finanziellen Bedrängnissen gegenüber, in denen sich der Staat in jener Zeit befand, verzichtete er freiwillig auf zehntausend Gulden seines neuen Gehaltes, so dass er jährlich, statt wie sein Vorgänger 26,000 fl. zu beziehen, sich mit 16,000 begnügte. Es begreift sich, dass Maria Theresia das nicht unbedeutende Opfer mit Wohlgefallen aufnahm[2]).

---

[1]) „Pour Vous honnorer ... en Consideration des vos bonnes qualités, merites et bons services et de ceux de votre maison et en suite de la reconnaissance, que vous m'en avez temoigné" schreibt der Kaiser eigenhändig Tags vor der Verleihung an Tarouca. Archiv zu Czech.

[2]) Der Graf schreibt hierüber an seinen Freund Harrach unterm 19. December 1740: „je me suis retranché 10,000 fl. par ans de ma seule place de President. Mon devancier avoit 26,000, et je me suis proposé à 16,000. Je ne scay pas encore quelle sera la resolution de la Reyne et sur ce que Sa Majesté sembloit trouver trop forte ma reforme. J'ay eu l'honneur de lui dire, que j'avois encore les gages de Conseiller

Doch alle dem Grafen gezollten Anerkennungen, alle ihm verliehenen Würden und Auszeichnungen reichen nicht hinan an die Bedeutung einer Obliegenheit, welche die Monarchin zu ihrem eigenen wie Tarouca's Ruhme und als ein Merkmal von Seelengrösse gleich an der Schwelle ihres Herrscheramtes dem treuen Diener auferlegte. Die klare Einsicht, welche sie in's Leben rief, trägt so sehr das Gepräge einer grossartigen, tiefen Auffassung des eigenen Seelenlebens, ist so ganz und gar durchdrungen von sittlichem Ernste, dass man gestehen muss, sie hat in der Geschichte mächtiger Herrscher kaum ihresgleichen.

Auf dem mit Recht berühmten Landtage zu Pressburg nämlich, im Jahre 1741 war es, in der durch die Begeisterung der Treue gehobenen, durch die Gefahren des Krieges gedrückten Stimmung, als Maria Theresia, an ihrer eigenen Kraft zweifelnd und in dem Gewirre der Bedrängnisse, die sie von allen Seiten umlagerten, angstvoll nach der treuen Hand suchte, die sie

---

d'État à Bruxelles avec une survivance pour 9 ans, sur la quelle j'avois negocié quelques sommes avec M. Nettines; que ces gages icy m'arrivoient (non obstant le change et deduction de 5 pour Cent à Bruxelles) à environ 4500, moyennant quoy Sa Majesté me donneroit toujours plus de 20,000 fl. par an; ce que etoit fort considerable et au dessus de mes merites et services. Il m'a paru, que cette franchise et sincerité, n'étant pas si usitée que de raison, n'a pas deplu."

aufrecht erhielte in all den Kümmernissen, auf dass sie nicht strauchle und hinsinke auf ihrer dornenvollen Bahn. Sie wusste nur zu gut, was es sagen wolle, in schwerer Zeit die Zügel der Regierung führen und sein eignes Ich daneben auf rechter Bahn erhalten, und weil sie das Gewicht dieser Aufgabe kannte, weil sie sich selbst nicht überschätzte, trug sie kein Bedenken, trotz ihrer erhabenen Stellung, ihr Thun und Lassen dem Scharfblicke eines treuen Beobachters zu unterstellen, auf seine Mahnungen zu achten und sich dadurch gleichsam ein zweites ungetrübtes Gewissen neben sich zu schaffen.

Mit dieser schweren, aber ehrenvollen Pflicht nun beauftragte sie den Grafen, dessen eigene Worte an mehreren Stellen seiner Briefe an die Kaiserin berichten mögen, wie ihm seine Aufgabe von vorne herein erschien und wie er sie löste. Wohlthuend werden wir dazwischen die eigenen Worte der Kaiserin vernehmen, wie sie überall milde den Bedenken des Grafen begegnet und stets dankbar hinnimmt, was ihr, wenn auch manchmal in herber Schale, doch stets wohlgemeint geboten wird.

Gleich beim Beginne ihrer Regierung hatte die Kaiserin von Tarouca verlangt, dass er täglich bei ihr erscheine, nicht blos um über Dienstsachen

mit ihr zu sprechen, sondern auch über Angelegenheiten ihrer Familie, wie seiner eigenen (Br. 27). Man sieht schon hieraus, welches Gewicht die Kaiserin auf sein Urtheil und seinen richtigen Blick legte und wie sie selbst über das, was ihre Familie betraf, seines Rathes nicht entbehren wollte.

Auf dem erwähnten Landtage nun zu Pressburg ertheilte ihm die Kaiserin den ausdrücklichen Befehl, ihr von da an ohne Unterlass zu sagen, wo sie fehle, die Mängel ihres Charakters zu erforschen und ihr offen mitzutheilen. Wahrlich eine Aufgabe, den, der sie gibt, ehrend, für den, dem sie wird, mehr als bedenklich.

Noch zehn Jahre später nennt Tarouca die ihm gewordene Pflicht eine gehässige, und bald nachdem sie ihm auferlegt worden, noch in den vierziger Jahren, schreibt er der Kaiserin am Eingange einer längeren Vorstellung mit der Überschrift: „Betrachtungen über mein Benehmen“ unter Anderem Folgendes: „Von dem Augenblicke an, als Euere Majestät mich mit dem häklichsten und bedenklichsten Geschäfte beehrten, das einem armen Unterthan werden kann, sah ich sowohl den Verfall des Vertrauens voraus, das ich genoss, wie den meines blühenden Glückes, und sprach davon.

„Denn Euere Majestät hatten mir als Königin den Befehl ertheilt, ihr ihre Fehler zu sagen gleich

einer einfachen Privatperson. Um nun mit Ehre und Gewissenhaftigkeit diesem Befehle nachzukommen, hiess es den Charakter Euerer Majestät studiren, und um dies zu können, Euerer Majestät sich oft zu nähern. Wie aber war diess möglich ohne den Neid, die Eifersucht Ihrer Minister und Höflinge und selbst meine eigene Ehrsucht wachzurufen? Ich stelle es Euerer Majestät anheim, zu entscheiden, ob ich mich hiebei auf der rechten Bahn erhalten habe oder auf Abwege verleiten liess?

„Es gab Zeiten, in denen Euere Majestät mit einer Geduld, welche eher in der Zelle eines Klosters als auf dem Throne zu erwarten schien, Vorstellungen hinnahmen, welche Verweisen nicht unähnlich sahen. Dann kamen wieder andere Zeiten, in denen jener heldenmüthigen Ausdauer Verdriesslichkeit gefolgt war, so dass es mir nicht gelang, den Blick Euerer Majestät ausschliesslich an das gefesselt zu halten, was mir als Pflicht auferlegt war. Hab ich darüber, meine Königin, mich beklagt, mein Benehmen, meine Offenheit verändert?

„Zwei mächtige Beweggründe hielten mich aufrecht, mein Ehrgeiz und meine Liebe als Unterthan, die nicht so gewöhnlich ist, als man sich einbildet.

„Der erstere hat mich in hohem Grade gereizt, denn alle Reichthümer, die höchsten Stellungen

sind nichts gegen solches Vertrauen! Die zweite aber ist meinem Charakter in so vollem Maasse eigen, dass er fast nur aus Liebe und Ehrgeiz zusammengesetzt scheint. Arm von Hause aus, sowohl als jüngstes Kind der Familie als durch Wahl und Lässigkeit; meiner Denkungsart nach Philosoph genug, um nicht das Glück im Gelde zu suchen oder in äusserem Prunke; meiner Gesinnung nach etwas hochmüthig; älter durch meine körperlichen Gebrechen als durch vorgerücktes Alter; auf keine lange Lebensdauer zählend, hatte ich hier Gelegenheit gefunden, meinen Grundsätzen und Gefühlen entsprechend wirken zu können und zwar in höherem Grade, als ich es je gehofft hatte . . . .

„In einer Art Leidenschaft befangen für Reitpartien und Carroussels haben Euere Majestät es einst geduldet, als ich mit moralischen Gegenvorstellungen mich gleichsam quer über den Weg stellte. „Sprechen Sie nur fort", so sagten Sie, „wenn ich auch nicht gleich folge, Ihre Worte kommen mir doch später zu Sinn!" So war ich auf die schönste Weise ermuthigt und ging sofort an die Umgestaltung oder Mässigung der Bälle. Gleichzeitig rief ich, kühn gemacht, die Unterredungen über die Ehe in's Leben, welche bei der Kaiserin-Mutter gehalten werden sollten.

„Ich führe diese Beispiele an, welche wahrhaftiger sind als die Thränen Bartenstein's, um zu meiner ersten Betrachtung zurückzukehren. Stehe ich noch im alten Vertrauen, oder habe ich zu sehr gelangweilt, zu weit abgeschweift?

„Ich frage ausschliessend Euere Majestät selbst. Kann ich mich erhalten, wenn ich weniger spreche als Zeilern und Montesanto? Kann ich häufiger Gehör finden, ohne Sie zu langweilen? Werde ich nur wissen was ich sage, wenn ich Sie gelangweilt glaube? Was beginne ich in diesem traurigen Fall? . . . . . .

„Ich kann mich nicht noch mehr absperren, als ich es bereits gethan habe. Meiner Natur nach aber bin ich ein geselliges Wesen und liebe es mich mitzutheilen. Um nicht als ein Mann der Cabalen zu erscheinen, thäte es wirklich noth einer zu werden. Ich gestehe es aber Euerer Majestät, dass ich als solcher erscheinen muss, denn ich hege noch gegenwärtig dieselben Empfindungen und Ideen über die Befähigung Bartenstein's zur Lenkung der Monarchie, die ich beim Beginne der Regierung Euerer Majestät hatte, also zu einer Zeit in der Sie ganz anderer Ansicht waren als zur Stunde. Ich finde ihn jetzt nicht besser, als ich ihn während des Verfalls der früheren Regierung kennen zu lernen Gelegenheit hatte, und es kann

mir nicht einfallen, so feige zu sein, die Fehler eines Ministers dem Monarchen in die Schuhe zu schieben, so wenig als einem Unterbeamten den Ruhm und die Standhaftigkeit meiner Königin.“

Man sieht hieraus, dass Tarouca Recht hatte, als er gleich am Eingange des von der Kaiserin gewünschten Verhältnisses die Störungen vorhersah, die nicht ausbleiben würden. Im Herbste des Jahres 1754 schreibt er daher in trüber Stimmung der Kaiserin: „Ich habe schon damals vorhergesehen, was da kommen werde, und es gewagt mündlich und wiederholt schriftlich darauf hinzuweisen, liess mich aber dennoch, weil ich auch nicht anders konnte, von Euer Majestät entfernen. Denn hätte ich das nicht gethan, so hätte man mit Recht glauben müssen, dass mich Eigennutz festhalte. Ich habe also gegen mich selbst gehandelt, weil ich es musste.“ Br. 5.

Diesen Störungen, oft künstlich herbeigeführt, konnte der Graf, wie wir sahen, sich doch nicht ganz entziehen. Sie ruhten begreiflicher Weise nimmermehr und mussten nothwendig auch auf die Kaiserin einwirken, was wieder der im hohen Grade empfindliche Tarouca nur zu bald inne wurde. In einer solchen etwas gereizten Stimmung schrieb er der Kaiserin, Br. 4: „Ich habe noch nicht das Vertrauen auf Ihre Güte verloren,

ohne welches ich nicht so thöricht wäre, mich der Ungnade meiner Monarchin auszusetzen. Aber mit derselben Offenheit muss ich Euerer Majestät gestehen, dass ich in dem bisher gewohnten Vertrauen als Minister eine Störung fühle, von dem Augenblicke an, als es mir schien, dass Euere Majestät, um mir zu glauben, es für nöthig hielten Belehrungen und Aufklärungen Anderer an meiner Statt zu vernehmen."

Doch trotz dieser Störungen, welche Neid und Ehrsucht immer wieder hervorriefen, blieb das Verhältniss Maria Theresia's zu Tarouca im Wesentlichen unverändert. Die Kaiserin nennt sich nach wie vor „Schülerin" ihres treuen Dieners, Br. 32, während sich dieser ohne Bedenken als ihren „Erzieher" bezeichnet, Br. 1. Dieses Verhältniss musste folgerichtig mit den Jahren zur innigsten Freundschaft führen. Eine Reihe von gegenseitigen Äusserungen lehrt auch, bis zu welchem Grade dieses edle Verhältniss das Leben seiner beiden Träger verklärte und kräftigte.

Einmal, am Geburtstage des Grafen im Jahre 1766, äussert die Kaiserin, Br. 32: „Meine besten Freunde", nämlich Tarouca und der Feldmarschall Daun, „sind in diesem Monate geboren", Tarouca am 17., Daun am 24. September. „Armer Daun,

ich hab' ihn verloren![1]) Aber mein ältester und meines Vertrauens würdigster Freund lebt noch ganz gut, nicht so seine Schülerin". Tarouca wieder schreibt bei anderer Gelegenheit: „Ich verlasse mich ganz und gar, ohne Winkelzug und Vorbehalt, auf jene kostbare Freundschaft, durch die mich Euere Majestät auszeichnen, und weder Glück noch hohe Stellungen in meinem Vaterlande konnten es auch nur versuchen mich abzulocken", Br. 4. „Ihre Interessen", heisst es in einem anderen Briefe, Nr. 15, „sind auch die meinen, Madame, und Euere Majestät können keinen Schmerz empfinden, den ich nicht theile." „Für mich, das seh' ich," äussert dagegen die Kaiserin im Jahre 1769, Br. 38, „gibt es nur noch einen Wunsch, das ist die Liebe meiner alten Freunde mir zu erhalten"; und als sie einmal am Namenstage des Grafen zu spät sich erinnert, ihm Glück zu wünschen, was sie an diesem wie an seinem Geburtstage nie unterliess, da schreibt sie: „Seht doch wie ich herabkomme! erst jetzt um ein Uhr erinnere ich mich, dass heute der Tag des heiligen Emanuel ist und zugleich der meines ältesten und besten Freundes." Br. 43. Ein anderes Mal, an seinem Geburtstage, schreibt die

[1]) Gestorben am 5. Februar desselben Jahres.

Monarchin scherzend: „Ich habe nicht vergessen, dass Ihr kleines Schätzchen Therese angekommen ist, um Ihren Geburtstag mitzufeiern. Die dicke Therese schliesst sich an, um aus ganzer Seele Sie mit zu begrüssen!“ Br. 44.

Viel ernster aber und tiefer klingt es in einem Briefe vom Jahr 1770, Nr. 40, den sie dem Grafen als Antwort sandte auf ein Dankschreiben desselben, und zwar in Beziehung auf eine Audienz, die er bei der Kaiserin hatte und zu der er jetzt in seinem vorgerückten Alter nur schwer gelangte: „Ich war wirklich erfreut, einen Charakter wiederzusehen, dem ich wohl die Klugheit und Mässigung meiner jungen Jahre verdanke, meinen Busenfreund und Privatminister.“ Und drei Jahre früher äussert sie in ähnlichem Sinne: „Sie sehen, dass Sie mir jetzt, in den Tagen meines Alters und Verfalls, eben so nützlich und nothwendig sind wie in jenen meiner Jugend und Unbesonnenheit.“ Br. 33.

Als Tarouca auf sein wiederholtes Nachsuchen endlich im Jahre 1757 die Versetzung in den Ruhestand erlangt hatte, da schrieb ihm die Kaiserin: „Ich wage es, Ihnen zu gestehen, dass ich mich ganz verlassen und niedergeschlagen fühle, wie ein Kind, das seine Amme verloren hat. Meine Freundschaft zu Ihnen war vor fünfzehn Jahren

nicht inniger, als sie es jetzt ist.“ Br. 9. In dieser Zeit begegnen auch in mehreren Briefen des Grafen, so in 5, 6 und 9, Äusserungen, welche lehren, dass ihm die Kaiserin Vorwürfe machte über sein selteneres Erscheinen bei Hofe, welches aber lediglich darin seinen Grund hatte, dass der Graf, der keinen Dienst mehr versah, die kostbare Zeit der Monarchin, die kaum für die Geschäfte hinreichte, so dass sie sich oft nicht Zeit zur Ruhe oder zur Tafel gönnte, schonen wollte.

Es finden sich daher, gewiss aus diesem Grunde, von der Jubilation des Grafen an, selbst unter den wenigen Briefen, die erhalten sind, mehrere, in welchen Maria Theresia, wenn Leid ihr Herz bedrängte, darin Trost sucht, ihrem Freunde schriftlich wenigstens den Kummer mitzutheilen, der auf ihr lastete. So schreibt sie noch im Frühlinge des Jahres 1757, als eben ihre Tochter Marianne schwer erkrankt war: „Ich schreibe Ihnen mit beklommenem Herzen und seltener Angst. Es bedarf meiner vollen Freundschaft zu Ihnen, welche grösser ist, als sie es je war, um Ihnen nur schreiben zu können.“ Br. 8. Zu Neujahr 1766 aber, Br. 24, erdrückt von der Last der Geschäfte und den Anstrengungen, die sie erheischten: „Ich kenne mich nicht mehr, denn ich lebe wie die Thiere, ohne Begeisterung, ohne

Vernunft. Ich vergesse alles. Um fünf Uhr stehe ich auf, lege mich spät zu Bett und thue doch den ganzen Tag nichts. Ich denke nicht einmal mehr. Meine Lage ist fürchterlich. Nur dann lebe ich wieder auf, wenn ich jemanden von meinen alten Freunden erblicke. Ich wünsche Ihnen ein glücklicheres Loos, als mir mein ganzes Leben hindurch beschieden war!" Und auf ähnliche Weise, Morgens nach sieben Uhr am 19. November 1763, als ihre Kinder krank lagen, Marie Antoinette durch eine volle Stunde bewusstlos in Fraisen: „Mein theurer Tarouca! Ich bin in einem Zustande, dass ich für nichts mehr Empfindung habe, als an meine Freunde zu denken und darin Trost zu finden, dass ich ihnen mein Leid klage. Ich weiss nicht mehr was ich thue, noch was ich spreche!" Br. 17.

In einer ähnlichen, trostlosen Stimmung schreibt die Kaiserin am 4. November 1765 ihrem Freunde, Br. 21: „Sie sind glücklich, wenn Sie Ihre Jahre bedenken, Ihre Familie, Ihren Geist. Ihr Kopf hat Ihnen überall genügt. Dass einem nichts missglücke, ist nicht möglich, aber im Wesentlichen waren Sie doch glücklich. Welcher Unterschied im Vergleiche mit mir! In allem Wesentlichen fühle ich mich unglücklich und zumeist durch meine Schuld. Ich bin so angegriffen, dass ich noch das Bischen Verstand verliere, das

mir geblieben ist, und dass ich schon desshalb mich nothwendig verbergen müsste, wenn nicht ohnediess die entschiedene Neigung zum Rückzuge vorhanden wäre.“ Am Geburtstage ihres Sohnes endlich, im Jahre 1769, Br. 39, schreibt sie dem Grafen in einer Stimmung, die in dem nicht glücklichen Verhältnisse zu ihrem Mitregenten wurzelte: „Wer hätte das vor achtundzwanzig Jahren gedacht, dass wir beide so lange leben und diesen Tag so hinbringen würden, wie wir es thun! Es ist demüthigend, traurig und unbegreiflich, wenn uns das bis an's Ende geleiten soll. Zum Glücke ist alles zu ertragen. Mein Loos, mein Leben ist zu sonderbar, zu niederschlagend. Ich erwarte mein Ende mit mehr Ungeduld als Furcht!“

Wenn von dem Verhältnisse Tarouca's zu Maria Theresia nur die bisher in's Auge gefassten Beziehungen erwogen würden, so könnte leicht die Ansicht Raum gewinnen, als ob der Graf überwiegend nur der Person der Kaiserin nahe gestanden habe, nicht auch ihrer Würde, ihrem Berufe. Dem war aber durchaus nicht so, und es soll sich gleich zeigen, wie Tarouca, der bald eine Stundeneintheilung für die Geschäfte der Kaiserin vorlegt, Br. 1, bald Räthe ertheilt für die Hoffeste und das Hofleben des nächsten Winters, Br. 5, oder für den Umgang und die Geschäftseintheilung

Joseph's II., Br. 29, und dergleichen mehr, ebenso bei der Beantwortung der wichtigsten Fragen innerer wie äusserer Politik zu Rathe gezogen wurde.

Es ist aber nicht möglich, hier ein abgerundetes Bild dieser Thätigkeit des Grafen zu geben, da der Stoff dafür ein zu umfangreicher ist und eine abgesonderte Behandlung erfordert und verdient. Eine lange Reihe von persönlichen Briefen und Geschäftsstücken im Archive zu Czech zeugt von seiner Thätigkeit in dem Wirkungskreise des niederländischen und italienischen obersten Rathes, um der Berge von Schriften nicht zu gedenken, welche die Archive dieser beiden Stellen bewahren mögen.

Aber selbst in den wenigen vertrauten Briefen, welche der Anhang dieses Vortrages veröffentlicht, begegnen manche Stellen, welche die Thätigkeit Tarouca's in diesen Gebieten erkennen lassen.

Als Maria Theresia kaum zehn Jahre ihrem schweren Berufe geopfert hatte, die Begeisterung, welche ihre ersten Regierungsjahre hervorriefen, einer ruhigen Behäbigkeit gewichen war, in welcher Handel und Gewerbe schwunghaft sich hoben, der Wohlstand und mit ihm seine Gefährten Wähligkeit und Tadelsucht zu blühen begannen, die Kaiserin auch nicht mehr wie beim Beginne ihrer

Regierung nach allen Richtungen hin mit gleichem Vertrauen ihre bezaubernde Liebenswürdigkeit walten liess, sondern durch manche kühlende Erfahrung mit der Zeit auch wähliger sich zeigte, da schien es ihr mit einem Male, als ob die Liebe ihrer Unterthanen zu ihr erkaltet wäre, und sie forderte besorgt ihren treuen Rathgeber auf, ihr unverholen die Wahrheit zu sagen, ob sie sich täusche und, wenn nicht, was die Gründe wären dieser Erkaltung.

Tarouca, wie in allen seinen Vorstellungen an die Kaiserin, entwickelte auch in der verlangten ohne Rückhalt mit edler Offenheit seine Ansicht und trug kein Bedenken, die Monarchin, wenigstens von einem Theile der Schuld, nicht ganz freizusprechen. Dieses Geschäftsstück, Nr. 4 des Anhanges, das sich leider nicht vollständig erhalten hat, ist so merkwürdig, dass wir hier wenigstens ein paar Stellen in ihm berücksichtigen müssen.

Der Grundgedanke, welcher den langen Vortrag durchzieht, ist der, dass zum Theile die unvermeidlichen und ungünstigen Verhältnisse, unter denen die Regierung der Kaiserin begonnen hatte, zum Theile Unlust und Verstimmung der Monarchin an der wahrgenommenen Veränderung Schuld tragen. Wir wollen versuchen, diese beiden Hauptpunkte in den Worten des Grafen wieder-

zuerkennen, welche zugleich auf seine edle Gesinnung wie auf die seltene Art des Verhältnisses zu seiner Monarchin ein lehrreiches und erhebendes Licht werfen.

„Euere Majestät begannen ruhm- und qualvoll zugleich eine Regierung, der selbst viele Ihrer Unterthanen nur eine kurze Dauer verhiessen. Diess rief bei Manchen Anstrengungen des Edelmuthes hervor, bei andern eine Zurückhaltung, die bis über die Grenzen der Lauheit hinaus ging. Lassen Sie uns betrachten, wie es im Augenblicke mit den einen und den anderen bestellt ist.

„Ich für meinen Theil bin überzeugt, dass alle, oder wenigstens beinahe alle, sich durchaus keinen anderen Herrscher wünschten. Aber die ersteren glichen, um einen Vergleich aus dem Spanischen anzuwenden, den Hunden, welche das Haus verlassen, um dem Herrn zu folgen, die anderen den Katzen, die ruhig dem Hause treu bleiben, während ein neuer Herr es bezieht.

„Wenn aber nun einer in seinem innersten Gewissen fühlte, dass er Euer Majestät überallhin gefolgt wäre, gleich jenem Hunde, und jetzt bei Seite geschoben wird, während Gunst und Vertrauen manche von denen auszeichnen, welche die Anhänglichkeit der Katzen erkennen liessen, wäre es da nicht zum mindesten verzeihlich, wenn sich

jener im Innersten seines Herzens gekränkt fühlte? Sein Herz allein wird es wissen und kälter werden wie das seines Herrn."

Und an einer zweiten Stelle bemerkt Tarouca: „Es ist nöthig, auch einen Blick auf die Bedrängnisse der Zeit zu werfen, welche Euere Majestät nöthigten, den Beamten weniger an Gehalt, Gnadengaben und Vergütungen anzuweisen, als Euerer Majestät Vater und erlauchte Vorfahren gewährten. Zugleich waren Sie gezwungen, die Auflagen zu verdoppeln und grosse Umgestaltungen, wenigstens die Abschaffung vieler Missbräuche anzuordnen. Wie gerecht auch an sich diese Befehle sein mochten, so übten sie dennoch auf einige Zeit nicht angenehme, wenn auch natürliche Wirkung auf jene aus, welche unter ihnen zu leiden hatten. „Ein Kaufmann, der verliert, kann nicht lachen", sagt das Sprichwort. Ausserdem muss noch eine Erwägung dieser unglücklichen Nothwendigkeit zur Seite treten, nämlich die, dass das Volk überhaupt seiner Natur nach zu Klagen und Verdacht geneigt ist, zudem, wie schon Tacitus sagt, Verunglimpfungen wie Wohlthaten vergessend. Es hält sich an die Gegenwart und empfindet lebhaft jede neue Belastung" u. s. w. Die Ursachen erwägend, welche, abgesehen von den äusseren Verhältnissen, ihren Grund, nach der Ansicht des Grafen, in der Stim-

mung der Monarchin hatten, bemerkt er freimüthig: „Ich bin allerdings auf einige Klagen und Kränkungen gestossen über Mangel an Vertrauen, nur zu ausgesprochen gegen solche, welche eine gewisse Zeit gedient hatten. Möglich, dass Euere Majestät zu sehr verdrossen werden, wenn Sie Fehler, Laster oder Schwächen an solchen erkennen, während kein Theil, kein Diener, kein Sterblicher überhaupt davon ganz frei ist.“ Und an einer anderen Stelle noch entschiedener: „Es will mir scheinen, als ob der Geist der Ermüdung auf der einen Seite die Oberhand gewinne, während auf der anderen Wohlgefallen an Neuem und am Wechsel herrscht. Ich kann mich irren, ja ich muss es wünschen, dass diess der Fall ist, befürchte aber, dass diese beiden Gründe es hauptsächlich sind, welchen das Erkalten der Liebe und des Vertrauens der guten Unterthanen und Diener zuzuschreiben ist, das Euere Majestät wahrgenommen zu haben glauben.

„Die Liebe also und das gestörte Vertrauen fordern eine nothwendige Umkehr, die Religion selbst weist uns darauf hin; es wäre daher für diessmal unnütz, ja ein Frevel von meiner Seite, andere Gründe dafür aufzusuchen.

„Den Beweis für die Nothwendigkeit dieser Umkehr haben Euere Majestät in der nächsten

Nähe um sich. Weiland Ihre erlauchte Mutter hatte ein grosses und edles Herz, einen lebhaften Geist, der weit um und vor sich blickte, dabei das liebenswürdigste Benehmen. Sie schenkte leicht ihr Zutrauen, entzog es aber, wie es scheint, eben so leicht wieder. Die berühmte Gräfin Fuchs mag hiefür als lebendes Beispiel dienen. Die Kaiserin Mutter ward ihrer überdrüssig, und ich glaube, dass mehr eine Vorliebe für den Wechsel und für Neues sie hinriss, als die Ungefügigkeit, welche weiland ihre Majestät in der treuen Gesinnung dieser trefflichen Dienerin mochte gefunden haben. Haben Euere Majestät nichts dem Ähnliches erfahren? Euere Majestät wissen besser als ich, ob Ihre erlauchte Mutter, trotz ihrer Freigebigkeit und ihres einschmeichelnden Wesens sehr beliebt war. Man traute ihr nicht mehr, denn niemand erwartete, dass ihr einmal entzogenes Vertrauen je wiederkehren werde.“ Nach längerer Ausführung endlich bemerkt der Graf: „Ich habe die Ursachen erforscht, wenn ich auch noch weit davon entfernt bin, die Heilmittel dafür angeben zu können. Ich glaube aber die Nothwendigkeit festgestellt zu haben, dass Liebe und Zuneigung gegenseitig sein müssen, was auch vom Vertrauen gilt. Jetzt liegt es nur mehr an Euerer Majestät selbst, sich zu erforschen und darüber klar zu werden, ob Sie nicht Ihr Vertrauen

zu leicht verschenkt und ebenso wieder entzogen haben, ob Sie darin einen Grund der erkalteten Liebe finden können und ob Euere Majestät dann, ohne in den entgegengesetzten Fehler zu verfallen, nämlich eigensinniges Beharren in dieser oder jener Richtung, für die Zukunft auf Abhülfe und rechtes Maass Bedacht nehmen wollen."

Wie hier die Kaiserin in einer inneren Angelegenheit den Rath ihres Freundes suchte, so noch öfter in ähnlichen Fällen, wie bei Veränderungen in der Besetzung der höchsten Stellen, z. B. im Jahre 1762, als Graf Nikolaus Palfy von der Stelle eines ungarischen Kanzlers zurücktrat, Br. 14, 1766 nach dem Ableben Daun's, Br. 30, und gewiss noch in vielen Fällen, von denen sich leider in den wenigen Briefen, die uns erhalten sind, keine Nachricht findet.

Tarouca trug aber auch kein Bedenken in Angelegenheiten der äusseren Politik unverholen seine Meinung zu sagen, war sie auch mit der gerade herrschenden Ansicht der Minister nicht im Einklange. Auch davon findet sich in den mitgetheilten Briefen ein anziehendes Beispiel. Als nämlich mit der Heimkehr des Fürsten Kaunitz, nach der Schöpfung der Staatskanzlei, die entschiedene Hinneigung zu Frankreich in der Politik Österreichs immer mehr und mehr zu Tage

trat, da schrieb der Graf ohne Bedenken seiner Monarchin:

„Wie es auch immer sei, der Portugiese und Österreicher [1]) verabscheut die fränkische Knechtschaft, wie alles was mittelbar oder unmittelbar den Glanz Maria Theresia's verdunkelt. Ich habe nichts als meine Empfindungen dem herrschenden Geschmacke, der jetzt nach Frankreich weist, entgegenzusetzen, wie den beredten Abhandlungen, welche die am besten oder allein Unterrichteten zum Erstaunen werden vorzubringen wissen. Der Ausgang mag Euere Majestät eines Tages belehren, wer im Irrthume war". Br. 11. . . . .

So war das Verhältniss Maria Theresia's zu Tarouca. Innige Ergebenheit auf beiden Seiten, unbegrenztes, gegenseitiges Vertrauen, treues Ausharren in guten und bösen Tagen, volle Hingebung an die Pflicht des Berufes.

So war auch die Stunde herangekommen, in der es an ein Scheiden ging. Tarouca hatte sein fünfundsiebenzigstes, Theresia ihr dreiundsechzigstes Jahr erreicht. An einem Sonntage, etwa zu Ende Februars 1771, nachdem der Graf schon lange Zeit gesiecht hatte, waren plötzlich sehr

[1]) Tarouca war nämlich im Jahre 1755 in den österreichischen Herrenstand getreten, worüber ihm Maria Theresia in ihrer Weise herzlich ihre Freude ausdrückte. Br. 7.

bedenkliche Zeichen des nahenden Todes eingetreten. Die Auflösung schien nicht mehr ferne, als die Kaiserin dem Scheidenden noch ein Zeichen ihrer unbegrenzten Achtung, wie ihres Dankes geben wollte. Sie schrieb daher eigenhändig folgende Zeilen, Br. 41, nieder, die sowohl ihren Freund wie sie selbst ehren, mit denen ich schliessen will:

„Ich war diesen Morgen, seit vier Uhr, mit Ihnen beschäftigt. Ich war sicher, etwas von Ihnen zu vernehmen, ja ich dachte mir, dass Ihr Sohn kommen müsse, obwohl ich ihn nicht empfangen konnte, da meine Thüre für alle Welt verschlossen war. Er hat mir auch wahren Trost verschafft, indem er mir wissen liess, dass die Schrecken des Sonntags sich nicht erneut haben.

„In Bezug auf mich selbst bin ich hiedurch höchst erfreut; doch weiss ich nicht, ob ich Gleiches von Ihnen denken darf, der Sie vorbereitet und entschlossen sind, als Philosoph, Christ und Büsser. Welche glückliche Fernsicht öffnet sich Ihnen! Die ewige Barmherzigkeit Gottes wird Ihre Geduld krönen!

„Grosse Opfer haben Sie zu bringen. Eine Gattin, Kinder und Freunde, die Ihrer Liebe werth waren. Doch all diess ist nichts im Vergleiche mit dem, was uns erwartet; und selbst das Glück, das wir hier genossen haben, kommt ja aus der

gnadenreichen Hand unseres göttlichen Schöpfers, und je mehr er uns davon zu Theil werden liess, um so williger sollen wir es ihm zum Opfer bringen.

„Ich führe diess nur an, weil es die Lehren sind, die Sie bei den verschiedensten Anlässen mir zuriefen, bei denen ich mich stets wohlbefunden habe, und nicht weil ich diess zu Ihrem Troste für nöthig halte, sondern um mich zu stärken in einem Augenblicke, in dem ich es so sehr bedarf. Verliere ich doch einen meiner ältesten und achtbarsten Freunde. Ich habe keinen solchen mehr und fühle die ganze Bitterkeit des Schmerzes. Für immer Ihre wohlgewogene und treue Freundin Theresia.“

Bald nach diesem Briefe, am 8. März 1771, war der Graf eine Leiche.

ANHANG.

Brief I—XLIV.

Die hier aus den Originalen und Concepten mitgetheilten Stücke sind möglichst getreu wiedergegeben. Die Schreibung wurde unverändert gelassen, nichts als Satz- und Redezeichen, die nöthigen Anmerkungen und die aus dem Inhalte zu schliessenden Daten der Niederschrift, wenn und insoweit sie mit Wahrscheinlichkeit zu ermitteln waren, hinzugefügt.

I.

(Von Aussen: Conseils donnés à S. M. l'Imp. Reine par le Duc de Sylva-Tarouca. Cet ecrit est, à ce qu'il parait, de l'année 1740 — 1741. 2 feuilles. Brouillon.)

Nicht von Tarouca's Hand. 1741 — 1742.

Madame,

Votre Majesté devroit se mocquer du petit Pedagogue, qui dort le jour et écrit la Nuit, et puis s'avise de vouloir regler les heures de sa souveraine. Mais puisque sa Clemence est plus etendue, que ma temerité, voici mon jdée.

Je supose, que V. M. se Léve d'ordinaire aprés les huit heures, et que jusqu'a Neuf Elle veut emploïer ce tems à ses prieres, à laisser reffroidir son Caffé et entendre la Messe. Je n'y trouve à redire, que ce Caffé gatté, qui pouroit bien gatter L'estomach. Et comme je Scai d'ailleurs le peu, que la Toillette L'occupe, je n'ajoute à ce terme, qu'une demie heure, qu'en bonne Mere Elle devra emploïer, ne fut que pour s'informer de sa Roïale Famille.

Depuis les Neuf heures et demie jusqu'a onze heures et demie V. M. pouroit emploïer a Lire ou écoutter les raports de ses differents Ministres; accordant aux uns une Audience et aux autres deux par Semaine. Et lors que par quelque

motif L'un ou l'autre ne pouroit etre admis à L'audience, V. M. daigneroit la lui accorder laprés midy, depuis les quatre heures jusqu'a six, ces deux heures étant regulierement comme Le Matin Celles, que V. M. destineroit a de pareil emploi; a la reserve des jours de poste et de ceux des audiences publiques. Par ce premier arrangement je songe à délivrer V. M. de l'importunité des Ministres, et à leur épargner à eux un tems, qu'ils peuvent par là emploïer mieux à votre service, qu'à raisonner dan L'antichambre.

Ceux, qui scavent, Madame, le jours et à peu près L'heure destinée à les ecouter, arrangent eux mémes leur tems, et ne se mancipent gueres à Venir dans des moments, ou l'on craint d'ennuïer, ou d'étre renvoïez. Les raports seront plus courts, étant mieux Concertez, Et V. M. par vn semblable principe retiendra sans effort, rangeant d'autant mieux dans sa Memoire les matieres et l'ordre de ce, qu'on appelle le Courant des affaires. Les extraordinaires et pressantes ne sont pas journalieres, et ne sauroient Causer de frequentes interruptions à cet ordre. Je Vais à present reprendre celui des heures de la matinée, en ajoutant simplement, qu'à onze et demie le secretaire intime doit régulierement se trover dans L'Antichambre, pour recevoir les papiers ou les ordres, qui peuvent être à donner.

De la, jusqu'a se mettre effectivement a Table, je voudrois, que V. M. n'eut rien à faire de serieux, et qu'Elle fut regulierement exacte à l'heure du dinner et à ne le pas laisser gatter et reffroidir. Le goût et la santé y trouveroient egalement leur compte, et l'arrangement de toute la Journée se maintiendroit. Que si quelqu'vn survient, il peut attendre vne heure, qui dure a peu prés la Table, sans aucun dommage pour le service. Et s'il n'a méme qu'un seul mot a dire, on le fait aprocher derriere la chaise, pour sçavoir de

quoi il est question, ou pour le faire revenir; lors qu'il convient, de ne le pas faire attendre.

Je supose donc, qu'à vn quart aprés midy on est assis à Table, et par consequent Levé vn quart apres vne heure. Et je veux suposer encore, qu'il arrive touts les jours cette affaire indispensable de quelqu'vn sans importunité, que V. M. veut écouter, Elle poura néanmoins prendre son Caffé chaud à vne heure et demie, et rester jusqu'à deux et demie dans sa Chambre, sans rien faire de plus Serieux, que d'ecoutter la serenissime Archiduchesse [1]); apres quoi V. M. a encore vne autre heure, pour monter chez L'Imperatrice [2]), voir L'Archiduc [3]), ou la Serenissime Cadette [4]). Enfin dans ces deux heures j'arrangerois les devoirs de Famille, en y donnant plus ou moins de tems, selon la disposition de Corps et d'ésprit, que la Nature humaine ne permet pas d'etre touiours egale.

A trois heures et demie est Celle, que j'ai tantôt marquée, pour reprendre d'ordinaire les écrits et Audiences Ministerialles; mais il suffiroit, que ce fut vers les 4. Et de la jusqu'à six on pouroit encore admettre quelque Chambellan empresse, ou de certains Conseilliers d'Etat, aux quels sans cela on peut ecoutter les jours d'Audience publique, avant qu'elle commence, ou bien durant L'Apartement.

---

[1]) Maria Anna, geboren 6. October 1738.

[2]) Elisabetha Christina, Wittwe Kaiser Karl's VI., † zu Wien am 21. December 1750.

[3]) Erzherzog Joseph, geboren 13. März 1741.

[4]) Maria Karolina, geboren 12. Jänner 1740. Die Erzherzogin Maria Christina ist somit noch nicht geboren, sonst müssten drei Töchter erwähnt werden. Da nun diese letztere am 13. Mai 1742 geboren wurde, so geht daraus klar hervor, dass diese Tagesordnung zwischen dem 13. März 1741 und 13. Mai 1742 geschrieben sein muss.

Après les Six heures, et lors que l'on a Congedié le secretaire du Cabinet, on a encore deux heures et demie jusqu'au Souper, car j'estime, qu'à huit et demie V. M. devroit se faire infailliblement servir. La premiere demie sera pour Vepres, ou le Rosaire, et après la Devotion pour ouïr quelqu'vn de ceux, que lon fait appeller; pour jouer, ou se divertir autrement dans Son Apartement; ou pour S'apliquer, S'il survient quelque chose d'extraordinaire. Mais apres le Souper, il ne faut rien faire absolument, qui puisse empecher le Sommeil, encore que lon mette vne grosse heure entre La Table et le Lit.

Le partage ou reglement des heures de la Journée, étant ainsi fait en gros, je viens maintenant au detail respectif des jours de la semaine, pour chaque Chef de Dycastere, de méme que pour les autres Audiences et pour les Apartements.

Je crois, que les Lvndis, Mardis, Jeudis et Vendredis sont les quatre jours les plus propres pour le Raport ou Audiences du Ministere, lequel est Cençez avoir besoin du Mecredy et Samedy pour les expeditions et la poste. Et quant au Dimanche, je voudrois que V. M. le destina pour les Audiences publiques, qui devroient durer dépuis Vepres jusqu'à l'Apartement, et le meme se pouroit faire touts les jours de Fête, qui sont veritablement les plus comodes et propres pour les pauvres Suppliants. C'est aussi sanctifier les Fêtes, que d'ecoutter benignement les pauvres pretendants.

Les apartemens peuvent encore servir vtilement la Clemence de V. M. et au soulagement de ceux, qui sont empressez et n'ont pas pu être écoutez les autres jours. On en pouroit avoir infailliblement vn tout les Dimanches, et lautre les Jeudis, lors qu'il n'y auroit point de fête dans la semaine. Mais quand il y en à, ce seroit ce jour là, que je voudrois L'apartement apres l'Audience publique.

Quant au Dimanche et aux deux jours de poste il ne devroit etre loisible, qu'au Seul Chançelier de Cour, à cause des affaires d'Etat et Correspondence auec les Ministres Etrangers, de se presenter à l'Audience le Matin, V. M. se reservant le reste de ces journées là pour apeller les gens, dont on pouroit avoir besoin. Cependant le Meme Chançelier poura se presenter egallement avec les autres aux jours et heures marquées. Si V. M. daigne etre exacte à ecoutter, personne s'avisera de venir à Contretems, ou bien il faut absolument les renvoïer. On en doit vser de méme envers ceux, qui sans necessité viendroint mal à propos prendre le tems avec des inutilitez.

Les Chanceliers des Hongrie et de Boheme, ainsi que les Presidents de Flandres et Italie peuvent, à cause de L'expedition loingtaine dans leurs respectifs departements, avoir besoin de venir deux Fois dans la Semaine aux heures marquées dans les quatre jours de raport. Le President de la Chambre peut méme se trouver par fois obligé, à en venir d'avantage; et il se peut encore, que le President de Guerre doive venir les deux jours regulierement. Mais je doute fort, que cela soit necessaire pour le Stathalter, le Chancelier d'Autriche, bien moins encore pour les Chefs de differentes Commissiones ou députations. Et pour ce qui regarde le Directeur de la Bancalité, il me semble, que tant qu'il ny a point de Changement dans cet Office, V. M. continuera à l'appeller, ou que S. A. R. lui assignera les jours et heures, de se trouver dans son Antichambre.

Les trois vieux Ministres de la Conference devroient aussi ne pas venir que les jours marquez au raport; à la reserve de Staremberg, auquel V. M. pouroit permettre de venir chaque jours, qu'il voudroit, à vne certaine heure; puisqu' aussi le mal ne sera pas de trop longue durée. Et

pour cela V. M. le pouroit assigner le quart d'heure, qu'Elle sort de Table; ou bien celui, avant que le raport commence. Mais si V. M. daigne tenir (ainsi que je le crois de toute necessité) vne Conference infailliblement chaque semaine, ces vieux Ministres, aiant pour lors L'occasion reguliere de lui parler, ne la derrangeront gueres.

Il paroit, que j'oublie le tems, qu'il faut assigner à cette Conference reguliere, et aux extraordinaires de meme, qu'aux Audiences des Ministres Etrangers etc. Cependant, si V. M. daigne observer, que des sept jours je n'assigne que les quatre à son Ministère, et que dans ces 4 encore je n'assigne que deux heures le Matin et deux l'après midy, Elle trouvera certainement le tems, que je parois avoir oublié. La Conference reguliere se pouroit tenir le Dimanche Matin, depuis 9 heures jusqu'a onze, que lon va a la Chapelle. Les Audiences aux Ministres Etrangers se peuvent donner aux jours de poste, a fin qu'ils soient moins longs, et plus Sobres à les demander. Et pour les extraordinaires, on ne sauroit deviner en quel jour ils arriveront. Tout ce que je puis dire est, que dans celui là, on leur sacrifie le raport, ne tenant qu'vn seul au lieu des deux.

On y pouroit encore Supleer, si S. A. R. tenoit pour lors le raport et Audiences du Ministère en place de V. M.; mais je ne compronds pas dans ce projet de reglement celui des heures de S. A. R. Mais si Monseigneur s'y veut arranger, il est constant, qu'entre vous deux on se peut aider à merveilles, ayant le tems de gouverner et de se divertir; le second étant même necessaire au premier.

Mon hypocrisie va finir cette ébauche par un exemple, qui sentira le Devôt. St. Ignace dans ces exercisses ne tient pas les gens fort long tems dans une meme occupation. Il leur permet certaines heures de divertion et jusqu'a 8 de repos,

ou sommeil, toute de suitte. La raison en est palpable, rien ne fatigue tant l'esprit, que la fixation; il se delasse meme en travaillant, s'il change d'object; et le long repos du sommeil, en restaurant le Corps, remet en meme tems l'esprit. Dailleurs il ne s'agit ici, que de fixer la Regle quotidienne, sans pretendre, d'absolument éviter tout accident et interruption éventuelle. Ce jour là sera dereglé, et le Lendemain on reprendera l'arrangement. Il me suffit, que sur cette idée V. M. daigne rectifier d'autres, qui nous conservent Sa pretieuse Santé, avec le bonheur de son glorieux Regne et Gouvernement.

Au pieds de V. Majesté

T.

II.

Quelques reflexions pour ma propre Conduite.

1745 — 1750.

Jay prevu et predit La decadence de mon credit et florissante fortune dez sa naissance, lorsque V. M. m'a honnore du plus delicat, scrupuleux employ, que jamais puisse avoir un pauvre sujet. Elle m'a commande en Reyne, de luy dire ses deffauts, comme a une simple particuliere. Pour obeyr en honneur et en Conscience, il fallait etudier son Caractere, et pour Letudier aprocher souvent de Ses augustes Pieds. Le moyen d'y venir, sans reveiller Lenvie et jalousie des Ministres et Courtisants, et meme la propre ambition? Je laisse a reflechir a V. M. meme, si je me suis conserve, ou si j'ay dechu?

Il y a eu des temps, ou V. M. avec une patience, plus tost du Cloître que du Throne, m'a daigne souffrir des representations, qui ressemblairent a des reprimendes. Il y en a

eu d'autres, ou le degout a succede a cette heroique patience et je n'ay pas seulement pu l'entretenir du Service, dont je suis chargé. Ay-je pour cela, Madame, fait de plaintes, changé de Conduitte et sincerité?

Deux puissants mottifs m'ont souttenu, L'Ambition, et cet Amour de sujet, qui n'est pas si ordinaire, que l'on pouroit se figurer. Le premier m'a extremement flatte, touttes les richesses et plus grandes charges ne valent pas un credit eminent; Le second est encore plus omogene a mon Caractere, le quel a allie ensemble l'amitie e l'ambition. Pauvre naturellement comme cadet, et par choix, ou nonchalence; d'humeur assez Philosophe, pour nepas placer le bonheur dans l'argent, ni dans les grandeurs externes; un peu fier de ces sentiments; plus vieux encore par mes infirmitez, que par un age avance; ne comptant plus sur une longue duree; Javois donc trouve, de quoy satisfaire mes principes et mes sentiments au dela de mon esperance.

Cependant pour ce temps, qui me reste a vivre, oserais-je dire a V. M., que ses sentiments ne promettent plus le meme bonheur? Je La facheray peut etre, mais peut etre aussi Luy seray de quelqu' utilite. V. M. dans une espesse de pation pour les cavalcades et carrocels a souffert, que je vinse me jetter au travers avec mes representations moralles. „*Dittes toujours*" (ce furent ces mots) „*car encore, que je ne fasse rien dabord, cela me revient aprez dans l'éspri.*" Me voila encouragé de plus belle, et tout de suitte j'entreprends la reforme, ou Moderation des Bals; et en meme temps j'excite hardiment le discours du Mariage, a tenir a l'Imperatrice Mere. V. M. m'a ordonne sur l'un et l'autre point, de luy en faire memoire aux premiers jours du dernier caréme.

Je cite ces exemples, qui sont plus reels, que les larmes de Bartenstein, pour revenir a ma premiere reflexion. Suis-

je dans le meme Credit, ou n'ay-je pas trop ennuyé, et trop dechu? C'est a V. M. seule, que je le demande. Puis-je me conserver, Luy parlant moins que Zeilern[1]) et Montesanto?[2]) Ou puis-je forcer ses audiences, sans L'ennuyer? Scaurois-je seulement ce que je dis, lors que je la crois ennuyee? Que faire donc dans ces extremites?

Je ne suivray pas l'exemple de mon ami le fidele Hermstein[3]), et V. M. n'aura pas la peine, de rechercher un autre Tarouca en pareil cas, pour me remettre en voye, car je ne veux point de conferance, ni rien a contreceur, ni de demonstration publique, ni enfin quoy que ce soit par les mains d'un autre. Je l'ay promis, et je le maintiendray. V. M. doit connoitre mes deffauts et ma Conscience embrouillee; mon orgeuil, mes ressentiments, puisque je n'ay jamais songé a me tenir en garde. Je ne cherche ni amis, ni protecteurs, m'étant volontairement soubmis a demander meme de l'argent, lors que j'en auray besoing. Cependant Elle m'a par deux fois parle des cabales. Je demande encore icy, quelle doit etre ma Conduitte?

Je ne puis guere m'enfermer plus, que je ne le fais. De mon naturel je suis pourtant animal sociable, qui aime a se comuniquer. Si pour nepas paroitre homme de cabales, il faut en effet le devenir. J'avoue a V. M., que je le dois paraitre, puisque j'ay actuellement les memes sentiments et ydees des talents de Bartenstein pour la Direction universelle

---

[1]) Johann Friedrich Graf v. Seilern war österreichischer Hofkanzler. Staats- und Standeskalender vom Jahre 1748. S. 140.

[2]) Don Giuseppe di Silva e Menesses, Marchese de Villasor, Conte de Montesanto war 1748 Präsident des obersten italienischen Rathes. Ebenda S. 153.

[3]) Ferdinand Leopold, Graf von Herberstein, Staats- und Conferenz-Minister, starb 1744 im Karlsbade. Kumar 3, 121.

de la Monarchie, que j'avais du Commencement du Reigne de V. M., et lors qu'Elle meme pensait diversement de l'heure qu'il est. Je ne le connais pas mieux a present, de ce, que je le pouvais connoitre dans la decadence du reigne anterieur. Et je ne scaurois avoir la lachette, d'atribuer au Souverain les deffauts du Ministère, non plus que d'atribuer a un subalterne la gloire et fermette de la Reyne.

Das Uebrige mit dem folgenden Blatte oder Blättern fehlt, der Brief ist aber ganz von Tarouca's Hand.

III.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. 1749.

Madame,

Je demande pardon a Votre Majeste de ce, que pour faire a present le bon vieux Mari, je fais mal le Ministre. Je n'ay pas pu achever ce rapport, deja commencé hier au soir et fort interrompu ce matin, et nous n'avons pas pu refuser le dinner chez la Duchesse d'holstein, qui a voulu en petit celebrer le jour de sa fille, qui entre aujourdhuy dans sa 33me anne[1]). Il y a des articles en ce rapport, qui ont besoin de plus de detail, et d'étre Eclaircis a vive voix. V. Majesté ne m'a pas voulu a cause de touttes les Eglises[2]), mais je pourois venir demain, ou le Dimanche, ne me repen-

[1]) Des Grafen Gemahlin Amalie, zweite Tochter des Herzogs Friedrich Wilhelm von Schleswig, Holstein, Stormarn u. s. w. ist im Jahre 1717 geboren.

[2]) Der Brief ist wahrscheinlich in der Charwoche geschrieben, und mit den sämmtlichen Kirchen wird der Besuch der Kaiserin bei den heiligen Gräbern gemeint sein.

tant point de la sortie d'hyer, et n'ayant plus que de la foiblesse des Jambes, et quelque peu des tirements ordinaires en hyver.

Aux pieds de V. Majesté
TAROUCA.

Am Rande die Kaiserin:

„vous pouriez venir demain un peu avant midi. je vous fais bien mon compliment pour le jours d'aujourd'huy. vous ne saurez assez le celebrer, car c'est le seul vrais et unique bien, que vous possedez. je prens part a tout ce, qui vous touche; mais independament de cela tout ce, qui l'at touche en son particulier, m'est cher, le meritant par elle meme".

IV.

(Von Aussen auf einem Umschlage von zwei verschiedenen Händen: „Conseils donné a S. M. l'Imp. Reine par Le Duc de Sylva Tarouca. Cet eccrit est, a ce qu'il paroit, de l'année 1752 ou 1753" und: 4 feuilles; la fin manque. Copie.)

Zwischen 1751 und 27. April 1754.

Madame,

C'est dans une juste et respectueuse crainte, que j'ai l'honneur d'ecrire à Votre Majesté, non obstant les anciennes assurances, que Sa grande bonté m'a souvent donné, lors meme, que mes fideles representations avoient un brin l'air de Gronderies. Il semble, que l'Esprit de lassitude gagne d'un coté le dessus, pendant que d'un autre regne le gout de la nouveauté et du Changement. Je puis me tromper, je

dois meme le desirer, je Crains cependant, que c'est a ces deux motifs principalement, qu'il faut attribuer ce refroidissement, que V. M. croit Sentir dans l'amour et confiance de Ses bons Sujets et Serviteurs. Or l'amour et la Confiance exigent necessairement du retour, La Religion meme nous l'enseigne. Il est inutile pour le Coup, et ce Seroit une Vanité à moi, de vouloir le prouver. Votre Majesté a chez Elle la demonstration. Feue Son Auguste Mere avoit le Coeur Grand et genereux, l'Esprit Vif, Etendu et prevenant, L'acceuil le plus gracieux. Elle donnoit facilement Sa Confiance, mais il paroit, qu'Elle la retiroit de même. L'Illustre Mami (von der Hand der Ueberschrift des Umschlages steht hier am Rande beigesetzt: „la Comtesse de Fuchs[1]) qui a elevé S. M. et etoit ensuite La grande Maitresse de Sa Maison") en est un exemple encore vivant. L'Imperatrice Mere S'en lassa, et je pense, qu'vn gout pour le Changement et la Nouveauté l'emporta; bien plus, que la resistance, que feuë S. M^te^ trouvoit dans la fidelité de cette bonne Servante. Aussi n'en eut-Elle plus de semblable. V. M. Scait plus que moi, Si malgré ses liberalitez, Ses Caresses, l'auguste Mere etoit fort Aimée. On ne S'y confioit plus, par ce que l'on ne se flatoit pas d'un retour de Confiance.

Ceux qui approchent Continuellement du Souverain, Sont d'ordinaire les mèmes, d'ou depend l'jdée, que l'on se forme de Son Caractere. Si ces personnes la s'en plaignent, les autres jugent tout naturellement de l'humeur du Prince, de Son Esprit, de Son Coeur, en un mot de son Caractere. Si le Prince est mefiant, je pense que difficilement il Sera longtems aimé. Les Continuels Changements sont des indices de Mefiance. Les bons Serviteurs s'en rebutent; Les froids

[1]) Gestorben 27. April 1754.

ne S'evertuent plus; Les douteux rusent et se plaignent. Je dis, que les bons se rebutent, je ne dis pas qu'ils s'en plaignent ouvertement. Aussi n'avons nous pas, que je sçache, entendu un mot de plainte a la sage et fidele Comtesse de Fuchs. Mais l'at-on moins pour cela crù rebutée? Sur quoi pouvoit-elle en effet tabler, et se fier?

Le vieux proverbe dit, qu'il n'y a point de heros aux yeux de Son Valet de Chambre. L'application est vraiment de mise pour le souverain, Les favoris, les Ministres. L'homme a toujours quelque deffaut, quelque faible, quelque petitesse, Et s'il ne suporte rien de cela dans les autres, Comment se flater, que les autres le Suporteront à leur tour? Les Sages le dissimuleront; Les Vraiment fideles s'en tairons; L'amour et la Confiance se refroidiront, faute de retour. Que Chacun s'examine sincèrement sur ce point, et je ne doute pas, qu'il n'en tombe d'accord. Les expressions de faveur, amitié et Confiance n'operent qu'vn certain tems, limité au premier Changement, à la Demonstration du Contraire. L'homme veut naturellement et machinallement Sa propre Conservation et abhorre Sa destruction. Sur ces deux points roule Sa Conduite. Il saisit (meme sans y penser alors) tout ce qui l'avance, il evite tout ce, qui le recule et le peut detruire. La Generosité et le Grand Courage surmonte par fois et durant un tems ce Sentiment naturel et essentiel; mais pas Continuellement.

V. M. commença glorieusement et peniblement un Regne, que bien de Ses propres sujets même ont cru de Courte durée. Cela produisit en quelques uns des efforts de generosité, et dans d'autres les precautions allaient presque au dela de la tiédeur. Allons voir maintenant ce, que c'est des uns et des autres. Je tiens pour moi assuré, que tous, ou presque tous, ne vouloient absolument point d'autre Maitre. Les premiers

étoient (selon la Comparaison Espagnole) comme les Chiens, qui quittent la Maison, pour suivre la personne; Les autres comme les Chats sont fideles à la Maison, et y demeurent paisiblement Sous un nouveau Maitre, qui vient l'habiter. Or, si quelqu'vn sent dans l'interieur de sa Conscience, qu'il vous eut Suivi, Madame, comme ces chiens, et qu'il se voit eloigné, pendant que la faveur et Confiance distingueroit quelques uns de Ceux, qui ont la fidelité des Chats: ne Seroit-il pas au moins pardonnable, de se ressentir dans le Secret de son Coeur? Le Coeur seul le Sauroit, et le sçachant il pourrait un peu se refroidir, en Correspondant de son Maitre. Je n'en ai point, puis qu'je parle, encore de la sorte, et je n'ai pas encore perdu la Confiance en vos bontes, Sans les quelles je ne suis pas assez fol, pour me Livrer a-un ressentiment Souverain. Mais avec la même ingenuité je dois confesser a V. M., que dans la reciproque Confiance du Ministre, ou du Ministere, il y a de l'alteration, depuis qu'il paroit, que pour que V. M. me croit, il faut que d'autres l'informent et repondent pour moi. Or de la meme, je puis juger ce qu'en d'autres (moins intimement devoués à Votre Sacrée Personne) les Changemens et Mefiances peuvent opperer. Je me fie entierement et sans detour ni reserve à cette precieuse amitié, dont V. M. m'honnore; et ni fortune, ni grandeur dans ma Patrie m'a pu seulement tenter. J'ai desiré la Jubilation du Ministère, comme celle des ouvrages, puisque j'ai de ce Coté la perdu la Confiance. Nouvelle preuve, ou demonstration de la Necessité du reciproque.

Il faut ajouter une reflexion à la fatalité du tems, qui obligea V. M. a donner moins de salaire, Gratification et recompenses, que ne donna Son Pere et Augustes Predecesseures, pendant qu'il lui a falu redoubler les impositions et faire de grandes refformes, au surplus de Celle de plusieurs

abus. Et telles justes qui soient en elles mêmes ces dispositions, elles ont du moins pour un tems l'effet naturel en tous Ceux, qui les ressentent. „Marchand, qui perd", (dit le proverbe) „ne peut rire". Cependant la reflexion, que je dis devoir etre ajoutée a cette fatalité, c'est, que la Nation est de Son naturel plaintive et soupconneuse, oublant peut-ëtre encore (comme disait Tacite) les injures et les benefices. Elle se tient au present, et ressent la surcharge.

V. M. pouroit me dire encore, que je reve creux et je ne dois pas la dessus arreter Son attention, à faire l'apologie de mes recherches. Celles-ci ont pour objet la decouverte des Causes, que Vous avez ordonné, Madame, à votre Grondeur d'Esclave de decouvrir, ou immaginer dans le refroidissement que V. M. voit, ou croit apercevoir dans l'affection de Ses Sujets. Or pour cela il faut penser, même rever à tous les possibles Motifs, en Supposant la realité du fait, du quel je ne reponds point, car il ne me conste point et je vis trop eloigné, pour Sçauoir ce qui en est.

Il m'est bien parvenu quelque chose de plainte, ou ressentiment d'un deffaut de Confiance, trop marqué envers ceux, qui ont servi un certain tems. Soit que V. M. s'en degoute trop, dès qu'Elle reconnoit en eux des deffauts, Vices, ou foiblesses, dont nulle part, aucun Ministre, non plus qu'aucun Mortel en est tout à fait exempt. J'aime, à me delivrer par fois des restitutions de fortune et leurs consequences, en me substituant à la personne, dont je veux parler; mais je puis dire, que quelques uns Sont morts de ceux, qui Se trouvoient, ou le croiroient du moins, dans la Situation en question. Vn homme dechu est bien autrement affligé, qu'vn autre, qui ne fut jamais promu, ou avancé. Aussi a-t-il plus Sujet de ressentiment et de plainte. Sa femme, Ses Parents, Ses amis et Domestiques en participent. Un tel homme se-

croit innocent, et reconnoit d'ailleurs de la bonté essentielle dans Votre Caractere. Il se replie dans Ses plaintes contre la legereté et le gout dominant de Nouveauté et Changements. Celui, qui deplaça un tel homme et vient a l'être a Son tour dans l'honneur de la Royale Confidance, se trouve dans le meme Etat dechu et plaintif, et l'attribue au meme gout pour le Changement et la nouveauté. L'opinion gagne dans le public, et, comme la renommée de Virgile *Vires aquirit eundo.*

J'etudie les Causes, bien eloigné de me trouver capable, de sugerer les remedes. Je crois avoir etabli la necessité du reciproque en fait d'amour, ou affection, qui signifie le meme et pour la Confiance. C'est maintenant à V. M. Seule, a rechercher et decider en Soi Meme, si Elle peut avoir donnée legerement Sa Confiance, et retirée de même. Si en cela V. M. peut trouver une Cause de refroidissement, et si, sans tomber dans l'inconvenient opposé, c'est à dire l'entetement, Elle veut pour l'avenir songer aux remedes et juste temperament. Votre Auguste Personne porte, Madame, le Caractere de l'ingenuité ecrit sur le front. Elle charmea des les Commencements vos Sujets, et fit eclore leur Amour, et naitre les plus flatteuses Esperances. Il a reellement eté avantageux à vos Interêts de les écouter; de vous faire voir en Public; de ne pas trop retreindre le particulier. Il etoit uniquement à craindre, que cette adorable candeur, animée d'une grande vivacité, ne se relache trop dans les discours. Votre Majesté voulut convenablement y mettre ordre, mais s'est jetté dans la suite dans un trop grand particulier. De la cependant sortirent par fois quelques propos, qui repandus jusqu'à l'armée, desolerent bien d'Officiers et honnetes gens, il paroit meme, que le Soldat s'en ressentit.

Votre Majesté, sensible au point d'honneur, et vivement piquée des derniers Malheurs de Ses Armées, n'a pu alors se

gesner. Elle ne peut (à ce que j'immagine dans l'instant) se gesner, en disant d'un Ministre trop soupçonneux, delicat, ou plaintif: 'que c'est un fol', ou chose pareille. Or, comme le Guerrier est deshonnoré, lors qu'il est appellé lache, et qu'il seroit meprisé, Si meme etant brave, il manquoit de savoir dans son metier et de toute discipline, Je tiens de meme un Ministre deshonnoré par la Corruption, et meprisable s'il est extravagant. Il suffit meme pour le decrediter de le declarer simplement 'Visionnaire'. Je ne saurois particulariser les occasions et les personnes, mais bien apprehender, que cela soit arrivé, et Vous ait Eloigné un peu d'affections. Les paroles des Souverains donnent et otent le credit à leurs Ministres. Ceux-ci en echange ne donnent gueres l'affection, qu'ils ont avec Chagrin perdue ou refroidie. Il faut du reciproque. L'homme est porté Machinallement à regarder celui, que le regarde, et de même a se mefier de celui, qui s'en mefie. Le respect le masque, mais ne le change pas. On baisse les yeux devant Son Souverain, comme l'on se tait, et l'on dissimule par respect et prudence les ressentiments. Le remede en partie au moins pourroit être, de vouloir se gesner.

Il semble que la faveur jusqu'à present de tous ceux, qui en ont joui, a eu les mêmes crises, la meme periode. D'abord generale, s'etendant au dela du ressort, et destinée personelle, puis augmentée par la Contradiction et jalousie des Competiteurs, Cette extension cause presqu' inevitablement de fautes, personne n'etant universellement habile. Les recriminations continuent, et les mettent en Evidence. La Religion d'un Coté, la paix de la famille d'un autre, font envisager la Necessité du remede. On se Lasse de combattre et redresser des torts; on s'aperçoit, que le sujet a plus de deffauts à certains égards, de ce que l'on n'avoit envisagé. On n'en voudroit pas avoir le dementi, mais on veut abso-

lument bien faire et sortir de Scrupule. L'homme, s'aperçoit lui meme, qu'il decheoit, et Ses representations augmentent la gesne, qui necessairement produit l'ennui. Il tombe enfin de credit et de Confiance, en gardant cependant un grand poste, Salaire et pensions. Mais c'est un air de Ministere emprunté aux yeux du courtisant; Et le reciproque ne subsiste plus dans la Confiance, Combien que l'honneur et la religion même dictent, que la reconnoissance, respect et affection doivent encore en tel cas subsister dans le Sujet fidel et gratifié.

Il est fort possible, Madame, que mon immagination s'egare dans Son Essort et me trompe en ce, que je viens de figurer. En tout cas V. M. le pardonnera à mon Zèle, fidelité et obeissance. La Grandeur de Votre Majesté, Ses Eminentes vertus chretiennes, un grand penchant a bien faire en general, ses particuliaires bontez et indulgence à mon égard, Tous ces grands motifs ensemble m'ont encouragé; et je le repete, je me livre sans precaution. Mais je desire, que V. M. en use beaucoup dans le Choix des personnes, dans l'etendue de Ses confidences, dans les remedes de tous nouveaux moyens, etablissements et jusques dans les nouvelles methodes. Il n'y a point de grande nouveauté, sans quelque petit inconvenient, ni par consequent sans causer de plaintes. Cela ne doit pas empecher de passer outre, mais c'est aprés avoir bien pesé le tout et constaté l'utilité. Il convient d'etre assuré moralement d'un Sujet, avant le promouvoir à un point, dont il ne peut decheoir, sans crime, ou sans avilissements. Le Caractere mefiant n'est pas reellement celui de la prudence. Ce n'etoit pas non plus le Caractere de V. M. C'etait d'abord le Contraire; et encore à present dans les premiers moments d'une faveur Elle se livre trop, d'ou peut-être il resulte, qu'Elle Se mefie trop dans la Suite, non par des intentions

d'un bon Sujet, dont le zéle vous a été connu etc., mais de ses talents, de sa capacité, qui du commencement etoient agreables à V. M., la quelle naturellement bienfaisante et sincere, ne se porte volontiers à croire des trahisons dans les intentions, mais bien à soupçonner de partialitez, à se roidir contre les representations, à se trop lasser des demandes. Elle haït souverainement la contrainte, je la haï aussi et personne l'aimé naturellement; Mais tout le Monde n'est pas Souverain. Or nous autres petits, nous y sommes forcéz, au lieu que les Rois seuls n'ont d'autre Contrainte, que la raison et la Religion.

Aussi l'ai-je souvent pu admirer à V. M., la voiant travailler et se peiner d'une façon inconcevable aux autres Princes Souverains, et cela par les grands principes de raison et de religion, qui la conduisent; et en plusieurs occasions importantes, des que V. M. se persuade, qu'Elle doit soumettre Ses propres avis a ceux de Ses Sujets. Ce n'est donc qu'en d'autres occasions, ou ces grands principes ne vous rapellent pas, Madame, à vos naturels Sentiments, c'est alors, que l'humeur, ou le gout font echapper quelques saillies, qui ont diminué l'affection. Je n'eusse pas été fort en peine à devoir faire l'Apologie du Regne de Marie Therese, comme je le Suis actuellement à cette laborieuse recherche de vetilles et petits deffauts, qui s'echapent à mes yeux, eblouis de tant de grandeur et brillantes qualités. Ma tache est odieuse, V. M. m'imposa, il y a dix ans, à Presbourg de etudier et lui dire les Vices ou deffauts de Son Caractere. A present c'est, de rechercher les Causes du refroidissement de l'affection de Ses Sujets. Elles doivent etre exterieures, et c'est la principalement, que je les cherche.

J'ai touché dans la premiere feuille le point fatal des refformes et des impositions; je crois les excuser et justifier en disant la fatalité. Le menu peuple ne la connoit point, les

grands Seigneurs de Provinces sont peuple à cet egard, d'autres veulent l'etre. Tous enfin, ne recherchant pas la cause de la Surcharge dans la fatale necessité, ressentent les effets, se tiennent peu cheris du Souverain. Le reciproque oppere naturellement. Jamais Prince ne refusa de meilleure grace, que V. M. dans les commencements de Son Regne. On sortoit contant et consolé, puisque chacun se flattoit en particulier de ce, que V. M. partageoit Sa propre peine. Je crains fort, que cela ne soit changé.

Il est moralement impossible, qu'vn Grand Souverain ne soit continuellement tourmenté par de Supliques et de demandes, bien souvent injustes, la plus part du tems non faisables. Celui, qui les fait, n'est pourtant pas moins faché ou affligé d'un refus. Cela est une source continuelle de plaintes et diminution d'affection, et ce soit disant mal est par tout inevitable. Mais la bonté, la douceur et l'equité le diminuent fort; certaines Demonstrations publiques y remedient beaucoup. Les gens, que l'on emploïe, y font souvent le plus. L'abondance des vivres à bon marché, le trafic favorisé, le nombre de pauvres, a qui l'on procure du travail, les Spectacles meme, pour autant que licites, et tout ce qui peut divertir l'attention, qui sans cela va naturellement a ce, qui nous blesse, ou nous incomode, sont et furent de tout tems les moïens d'attirer et conserver l'amour des Sujets. Je crois (l. crains), que les refformes n'aient augmenté les pauvres et les oisifs; Je crains d'avantage, (sans pourtant le sçavoir) le caractere et façon peut-etre dures des Emploiez. Je ne suis pas sans peine, lors-que l'on allegue inconsiderement l'Exemple d'un Gouvernement Etranger Despotique; et je ne Sçai, S'il n'y a plus de mal, a fair sentir qu'on le veut suivre, que de l'eviter en effet? Croit-on de bonne foi, que le Roi de Prusse, ou le Grand Turc soient aimez chez eux?

Nos Germains (plus encore que les autres peuples) oublient facilement le passé, et prevoïent malaisement l'avenir. Cependant s'ils y pensent, ils voient noir. Je ne Sçai pas, si le Phisique du païs y influe; je l'attribue principalement à l'education. Je le vois respectivement dans les familles, ou s'aiment trop froidement, les rapports n'interessent gueres le coeur, et pourtant on est assez generalement plaintif, et soupsonneux. On se vante volontiers de ce, que l'on fait, peu de ce, que l'on reçoit. On veut manger et se divertir aujourd'hui, sans trop s'embarasser de demain. Ce caractere convient plus a de simples Soldats, qu'a de Ministres. Cependant il y doit en avoir. La nation est fertile et nombreuse; Elle a fournit de grands Sujets, et en fournira certainement encore.

Je ne touche ici à Son Caractere en general, que puisque je crois dans le meme et particulierement dans l'Education des motifs du refroidissement, que je cherche. Ce n'est pas en echange ma femme seule et nos enfants, qui vous adorent, c'est nos Domestiques, qui n'entendent a ceci autre Langage que d'affection, respect et gratitude. L'esprit du corps, l'air meme, avoit inspiré a ce chien passepartout, qui uniquement contre vous seule, Madame, n'aboya, en nous surprenant, V. M. en a eté temoin. L'education fait donc beaucoup, Elle fait tout chez les françois, Nation legere. On les Eleve dans les justes et religieux principes envers Leur Roy; Et puis on voit cette surprenante bizarrerie nationale, adorer le Roï, et le chansonner. De tout ceci il semble resulter, que le vice de l'Education et ce, qui est du Phisique du Païs, n'etant pas a remedier, que par une longue suite d'années, il suffit maintenant de le connoitre, conuenant fort de le dissimuler.

La dissimulation n'est pas un vice, comme la simulation, ou la feinte, c'est plustot une vertu de prudence et de patience, lors que ces deux ci la dirigent convenablement; mais c'est

une contrainte, c'est cette gesne, que le souverain haït souverainement. Or le souverain est notre premier juge, et selon cette qualité, a lui seul directement appartenante, on diroit, qu'il peut sans scrupule decider contre nos vices, ainsi que sur nos crimes. Cependant les Loix prescrivent les formalitez necessaires, la religion veut qu'on epargne le prochain. La Grandeur souveraine semble faite pour honnorer et non pour diffamer, qui que ce soit. Aussi n'ai-je pas vu en V. M. rien, qui approche de cette maligne inclination. Je ne suis pourtant pas bien assuré de l'opinion, que d'autres ont la dessus, craignant plustôt, que l'on n'ait prété a V. M. des mots qu'Elle n'a pas dit, meme dans Son intime retirade. J'ai cidessus indiqué le mal, que peut faire une confidence hazardée. Le confidant indiscret, en le divulgant, commit un Crime; mais le Souverain (est) trahï, par l'affection de ceux, qui se voient fletris et meprisez, sans autrement etre punis et amendez.

L'inegalité de traiter les Sujets d'une meme cathegorie fait aussi breche dans l'affection. A parler generalement il est inevitable à l'ésprit humain, de ne pas commettre ces inegalitez, si meme le coeur pouvoit n'y pas induire. Dieu seul donne à chacun selon ses oeuvres. Mais en suivant mon objet, je crois que l'on pourroit trouver dans l'inegalité une des causes du refroidissement en question, et je crois de meme, que V. M. Seule peut trouver encore du remede. Je tiens, que les Rois ont reçu de la Providence les talents de Regner, mais chaque Artisant à celui de son respectif metier. Cet art de regner est fort au dessus de ma portée, et je ne presume pas, d'en parler pertinenment. Il y a, dis-je, partout des inegalitez de faveur, aux quelles on se peut accoutumer, enviant les favoris, sans haïr meme legerement les Souverains. Il y en a d'autres, qui sont insuportables à l'amour propre, lorsque par un traitement trop inegal on confond l'ordre

naturel des choses, soit à la cour par raport aux grands officiers, à l'ancienne principale Noblesse, soit dans le Ministère, Les Magistrats, le Gouvernement, ou Direction des Provinces. Pire encore en fait de justice, et meme dans les punitions inegales. De quoi pourtant je ne suis pas à même, de faire de reproches, ni entrer en detail. . . . . .

V.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Herbst 1754.

Madame,

Je n'ay pas ete a l'audience de toutte l'autre semaine, ne devant pas La demander, lors que Votre Majeste a beaucoup d'affaires, et le petit president fort peu a dire. C'est en quelque façon pour me procurer l'honneur d'Etre present a Votre Majeste, que j'ecris. Cet object est grand pour moy, mais pas trop parmi celles, qui vous occupent, et qu'il convient de dessiper plus apropos et agreablement. La chasse de hier, par Exemple, peut avoir ete un de bons moyens, puis que V. Majeste aime lair froid, et qu'il ne luy fait point de mal. La petite Course demain a Neustadt en pourait etre un autre, si V. Majeste y prend plaisir, et je me flatte d'en Etre, selon ce que V. Majeste me la dit. Je voulais que la Tarouca allat pour cela prendre a table les ordres, mais nous avons a diner l'Ambassadeur de France.

Je viens de dire, que ces petits divertissements servent de bons moyens d'une convenable dissipation, *si V. Majeste y veut prendre plaisir;* et le Grondeur vous suplie, Madame, d'y faire bonne reflexion. Il faut par fois se tromper soy meme, et se dire j'y ay du plaisir, le repetter souvent, jusqu'a

se le persuader. V. Majeste en a besoing auttant et plus que d'autres, pour souttenir le fardeau d'un Reigne, d'auttant plus fatigant, que le Gouvernement est, et doit necessairement etre composé, telle etant la nature et situation de la Monarchie et Etats. Que lon tourne et retourne la methode, lon trouvera toujours ce Gouvernement composé; et un Souverain juste ne poura s'exempter d'un grand Travail et aplication. Nombre de puissants voisins et Enemis augmente ce poids; celuy de la propre famille ne l'allegerit point; l'age et l'humeur y ajoutteront successivement. Vous etes Madame Jeune et d'une vigoureuse santé, c'est pour quoy V. Majeste ne scauroit encore ressentir, que par immagination, le poids de l'age et de l'humeur, sur lequel je succombe actuellement et bien plus que sur le peu d'affaires, que chaque jours pour moy sont plus rares, et je ne songe pas a me plaindre.

V. Majeste ira bien tost faire une Course a la terre du Prince Lichtenstein, et combien que je vois de loin que pour vous Madame il y a plus de fatique que de Divertissement encore la dessus voudrois-je que V. Majeste se fit illusion. Cela se peut faire innocenment des que nous ne quittons pas volontiers, ni absolument nos devoirs: tout l'art me semble consister a nous persuader qu'il n'y a point d'ennuy en ces petites dissipations, qui au fond ne sont pas volontaires.

Je scay, et vous demande pardon, que je preche dans le desert. V. Majeste m'ecoutte et pardonne a mon zele, Elle fait plus et redouble par fois de bonte pour un Esclave, qui luy est essentiellement attache. Mais vous ne faittes rien de mieux pour cela en faveur de vous meme. Je me tais et viens bien tost me renfermer dans la Chancellerie en Ville, a cause de ces premiers froids, qui sympatisent trop avec les glaces de mon Age et infirmites. Et pourtant il me coutte cette annee cy plus a rentrer, que la precedente. Les vieux sedentaires

n'aiment rien tant, que de ne pas bouger; c'est encore un petit avertissement pour l'avenir. Je conte ma propre histoire et situation d'esprit etc.; on se peut precautioner.

Comme lon m'a dit, qu'il avait au Chateau une Conferance in internis, ou de Finances, je n'ay pas cru devoir me presenter a l'antichambre, sur tout lors que mon rapport ne serait qu'une Conversation pour V. Majeste inutile; comme l'est votre Theatre a Schenbrunn; l'appartement; les antichambres; vos Dames; bientost la promenade. La feuille tombe, la journee racourcit, la soiree s'alonge. „Que faire?" Me dirait vivement Votre Majeste. Ce que font par tout (luy puis-je repondre davance) raisonablement les autres, qui ne s'enferment pas par degout, et sans necessite; ce que Marie Therese elle meme, yci a Schenbrunn et a Vienne scavait faire, il y a dix a onze ans, n'ayant que 24 a 5 d'age, beaucoup d'Enemis, fort peu d'argent et de Secours, et tout aussi peu d'Experience. Je dis alors, que, pour ainsi s'exprimer, abandonnee a vous seule, et en apprennant l'a, b, c de la Souverainete, travaillant comme quatre, V. Majeste trouvait du temps, pour se delasser et nous rejouir touts par sa presence. Elle courait presque trop a cheval, Dansait, jouait, conversait, mangeait le soir comme a Midy en Compagnie, faisait plusieurs petits voyages, avait des lors touts les ans un Enfant; C'est a dire, que V. Majeste avait les memes, si pas plus de mottifs, qu'apresent, ou plus tost de pretextes pour se tenir enfermee, et trouvait pourtant le temps de tout faire, et de bien faire.

J'ay des lors prêvu quelque chose de ce, qui pouvait arriver; j'osay le dire et repetter souvent en Ecrit, mais je me suis convenablement laisse eloigner de V. Majeste. Il eut sans cela paru, que mon propre Interest m'inspirait. Je n'ay En cecy travaillet que contre moy meme; je le devais. Re-

vennons cependant sur nos pads, et que V. Majeste daigne se retrouver, ses propres forces et ressources, du moins en partie. Le fond y est; il ne s'agit, que des habitudes. Or qu'en arriverat' il? Le voyci. V. Majeste me dira, qu'Elle n'est plus la Marie Therese d'alors; et puis, ruminant un peu sur ce billet de l'inutile Grondeur, Elle faira seulement un plan tout aussi inutile pour son quartier d'hyver. Cependant cette lecture cy et le meme plan vous amuseront, Madame, un quart d'heure, ou deux. Trompons nous donc la dessus, l'amusement est innocent.

Aux pies de V. Majeste
TAROUCA.

Die Kaiserin eigenhändig:

je suis oberrê d'affaires, et ils me coutent de les expedier comme autre fois. Voila votre theme combatu, que je pourais m'amuser comme ci devant. Je ne suis plus la meme chose, et pour moi plus aucun divertissements. Il ne faut plus y penser. Tachons a vivoter, et aux moins de ne pas faire sentir aux autres, combien toutes les courses et chassent me sont a charge. je vous conseils, de r'entrer en ville. je voudrais en faire de meme, pour etre encore plus cachée. ca sera cet année plutot, a cause de la mami[1]*). pour la situation du prince vous avez bien fait, de me le mander; mais je crains, que ce n'est pas l'empereur; qui paye. c'est un tripot avec stainville. je vous attens avec votre femme demain a 8 heure, pour venir avec nous.*

[1]) Das ist die Gräfin Maria Katharina Charlotte Fuchs, † 27. April 1754.

VI.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. 1757.

Madame,

Sans les ordres positifs de Votre Majesté je n'eusse non plus osé lui Ecrire depuis ma Jubillation, que luy demander des audiences, a moins que Comme tout autre pretendant, qui eut grace ou Justice a solliciter aux pies du Throne; ou des Courtisants de ma sphere et vieux Serviteurs, qui font voyage, ou qui marient des Enfants, a qui l'Ethiquete et le respectueux attachement permettent des audiences.

Je supose, que V. Majesté n'oublie pas qu'Elle me trouva mauvais — „de ces tons ou airs Etrangers", lors que, n'etant plus rien dans les affaires du service, j'ay cru mieux faire, de ne plus Ecrire, ni m'adresser qu'indirectement etc. V. Majesté eut meme la bonte, de me vouloir parler deux fois aux Jardins et retirade, et Confier encore quelque debordement a Son confident Esclave etc. Cela justifie et authorise meme l'Excuse, que je voudrois obtenir sur le message, qu'en peu de mots Entrecoupes V. Majesté me donna a table pour l'abbe Reygnieres.

Ce bon pretre, cydevant Curé en Lorraine sous la Domination Francoise, Quitta son benefice et Patrie pour Esquiver des engagements, ou le tennoit Bellisle sur certains secrets de feu et autres, a Employer alors contre Vos Majestés.

Die Kaiserin an den Rand:

„Cela me feroit de la peine, mais je n'ais pas un moment asteur[1]) *a moi. j'ai crut, que cela seroit*

[1]) Das ist: „à cette heure", eine der Kaiserin geläufige Kürzung.

plus doux pour lui, de recevoir de vous ce papier de retour, que de quelque etranger, qui doit lui dire, que je le trouve mauvais. vous pouves le renvoyer a Koch, si vous voules. je lui donnerai pour le voyage 100 ducats. rien de plus".

Son Altesse Royale alors et Notre Empereur l'acueillit et gratiosa toujours. Le Duc d'Arenberg, Commandant les armes aux Pays Bas, s'en servit la meme Comme d'un Ingenieur Geographe, qui semble etre son fort, le tient des Campagnes aupres de son fils avec profit et satisfaction. Je fus moy le dernier a le Connoitre, lors que V. Majesté me le renvoya avec certains Memoires et projects pour des Etablissements de Genie et de Geografie, ainsi que de Biblioteque et Ecolles aux Pay-Bas. On l'avoit fait Aumonier de l'Artillerie, durant la Guerre, pour luy sauver la Vie, si cet abbe Etoit pris par les François. Et V. Majesté fit ajoutter une pension d'environ Cent Ducats par le Canal du Gouvernement apres la Paix etc.

Des l'hyver passé (je tois encore Ministre du Deppartement des Pays-Bas[1]) le Reynieres m'Ecrivit pour les memes fins, qu'Il sollicite encore aupres de V. Majesté, Savoir „la Conservation des apointements ou pension aux Pays-Bas, avec la permission d'en jouir dans sa vieillesse infirme en sa Patrie, et une recomandation de Vos Majestés a la Cour de France, pour un benefice simple". En repons de cela et en Suitte des vives recomandations, que le Duc Charles, Ecrit de Boheme, avoit fait icy, Il aprend par un Commis de la Chancellerie, que la resolution de votre Sacree Majesté est, de le renvoyer dicy avec sinq^te^ Ducats, ... apparamant pour payer la poste de retour..

[1]) 1756.

Reignieres vint icy les jours passes, me faire les plus tristes lamentations de son dernier Malheur, Et ne sonna Mot de cet Ecrit, que V. Majesté m'Envoya avant hier. Aussi l'ay-je lu dans la Croyénce, que c'Etoit un ouvrage du Seigneur de Bettange. On me dit, que cet ancien Cure, combien que brave et de gout Millitaire, a constant vecu en Regle, comme bon Catholique et Pretre. Ce trop vaste project prouve aussi bien son zele, que l'ignorance polithique, et celle de nos tristes Engagements. Le Pauvre Cure lorrain pensa pour les Enfents de Ses souveraines, ce que d'autres penserent plus heureusements pour les fils de France et d'Espagne. Cette fautte Est plus tost meritoire, Madame, de votres Royalle Bienfaisence.

Il paroit inconsequent a Mon Etat actuel, meme contradictoire au que je luy en dit et protestê, que ce soit Moy, qui luy rende son Ecrit de par V. Majesté, a la quelle, j'asseuray fort le Reigniers, ne pouvoit plus faire de rapport, ni Exposition, ou recomandation nottamant pour mes anciens deppartements delaissez. Et comme en dernier Lieu je luy aprouvay le dessein, de solliciter non seulement l'audience de vos deux Majestés, mais celle du Chancellier de Cour, Chef du Departement, Je pense chose plus convenable et consequente, que par le meme, ou du Moins par le Secretaire du Cabinet, V. Majesté luy fasse rendre son vaste Memoire, en luy recomandant Efficacemant la souspression etc. A quelle fin j'attenderay un nouveau Commandement, pour savoir adresser cet Ecrit, ou a la Chambre de V. Majesté, ou au Secretaire Koch. Je fais gauchement l'important.

La petite Lettre de Rosenberg aprendera a V. Majesté Le zele de la populace a Madrid contre le Roy de Prusse. Ce Ministre la n'a pu reussir a la vente de Mon ordre, sur quoy j'ay ecrit hier a l'ambassadeur Starenberg a Paris, et ay

envoye Ma lettre ouverte au refferendaire Binder, le priant, d'en informer le Comte de Kaunitz par un Courier, du quel je prie lambassadeur, dadresser au Meme en bonne Securté ce joyau de retour. Je ne serois pas toutafait si gauche a mes affaires et arrangements de famille, en cette derniere partie de ma vie, à tout ce qui est bonnement faisable pour dautres, le pouroit aussi Etre pour un serviteur devenu invalide et inutile. Ces arrangements occupent asses un honnette, qui n'a plus d'ambition. Quatre livres m'amusent Mieux que la Comedie. La promenade a deja fait quelque bien a ma Sante; Et si vos affaires, Madame, ne vennoint par fois me tourmenter dans cette Solitude, ou recueillement volontiers, je serois parfaittement et heureusement tranquile.

Aux pies de V. Majesté
TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

'ne vous fies pas sur cette tranquilite; vous n'est pas fait pour cela.'

VII.

Auf der Rückseite eines Bescheides des Herrenstandes von Niederösterreich, womit dem Grafen Emanuel Tarouca unterm 30. Jänner 1755 angezeigt wurde, dass das Collegium ihn als 'Landmann' aufgenommen habe, lautend:

'Fiat und will ein Löbl. N. O. Herrenstandt über abgefordert und erstattet Berichtliches Gutachten dem Herrn Grafen Emanuel v. Tarouca mit seiner ehelichen Descendenz in Ihro Consortium deren Alten Geschlechtern, gegen erlag der gewöhnlichen Casse Tax per 2000 fl., dann Entrichtung deren übrigen Jurium, zu Handen des bestellten Herren-Standts-Secretary und Landschafts Sindici Otto von Lackhenau, auch

dass, als dermahlen unbegütterter Land Mann, derselbe ein tausend Gulden in das Landschaftl. Ober Einnehmer Amt gegen davor reichende 5 p. Cto. Inter. abführe, hiemit an- und aufgenommen haben; Wornach über vorstehendes die behörige Quittungen vorzuzeigen, der Gült Schein nebst den gewöhnlichen Revers einzulegen, endlichen der würklichen Introduction halber bey Herrn Land Marschalln um Benennung Tags und Stunde geziemende Meldung beschehen solle; Wien in Versammlung des Löbl. N. O. Herren Standt, den 30. Jan. 1755.'

schreibt die Kaiserin eigenhändig:

'je me rejouis avec l'autrichien (das heisst 'mit dem nunmehrigen Oesterreicher'). je n'ai pas achevée votre billiet a lire, mais je dois vous avertir, que lundis nous ne pourons pas diner chez vous; mais bien jeudis.'

VIII.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. 1757.

Madame,

Le jour de la Confession aproche, et celuy des restitutions. Je n'en scaurois faire aucune par moy meme de la fortune et bien Etre de plusieurs Individus; et moins encore d'un Enchainement de pertes et disgraces de leur famille et respectifs successeurs, descendants etcetera.

Il se presente dabord un a mon attention, que sans mauvais dessein Je Crois avoir ruiné dans l'esprit de V. Majesté, qui est Valmagini [1]); du quel j'avois dabord pensé ne vous

[1]) Mauro Ignazio Valmagini war Consigliere titolare fungente als Segretario des Consiglio Supremo d'Italia. Staats- und Standeskalender von 1752. S. 157.

parler jamais directement. Et je crois pourtant le devoir en ce moment, aprez avoir consulté mon Confesseur, dans l'intention de ne point blesser la Justisse, ni la Charite. Je l'Envoyay le lundy 14me Mars chez le Comte Cristiani[1]) avec un message, Ecrit en Portugais au dit Valmagini, que Je n'avois pas encore vu ce jours la, puis que le meme M'envoya soub couvert cacheté le Matin, et ne vint pas m'apporter la Copie de la liste des points, dont la lecture me revolta si fort. Valmagini ayant lu mon billet et message, me rescrivit sur le Champ, me priant de l'en Excuser, le disant trop fort.

Je me suis la dessus adresse a V. Majeste meme, en me ploignant vivement du Comte Cristiani; de quoy V. Majeste meme reprit, que le lendemain, Mardy 15me, severement et Chretienement me renvoyant au P. Carini, comme je fis dans la Suitte. Mais comme ce jour la, lundy 14me, V. Majesté avoit jeu, et me donna des la veille une heure de rapport avant le meme, et que je m'y devois rendre, j'ay recue a deux heures apres midy un autre billet du C. Cristiani, avec deux nouveaux points de liste, 'pour une Conference' disoit Il, et c'est alors qu'Il me parloit '*d'ajoutter ou diminuer*', Expressions que je ne reprens icy, que pour plus de Clarté, et non pour l'arguer, ou justifier ma reponse.

---

[1]) „Graf Christiani, eines Müllers Sohn aus dem Placentinischen, starb als Kanzler und Präsident des Finanzwesens der italienischen Erbstaaten am 10. Juli 1758 zu Mailand.

„M. T. schreibt an ihn: 'Der Verlust einer halben Armee würde mir weniger empfindlich sein, als der Eurige. Seyd übrigens unbesorgt wegen Eurer Kinder. Sie sollen in jedem Fall eine Mutter an mir finden, welche mehr für sie thun wird, als der zärtlichste Vater wünschen.'

„Christiani starb mit sehr mittelmässigem Vermögen." (F. K. Mosers patriotisches Archiv. 11, 454.)

Celle cy fut lue le meme soir par moy, Etant aux pies de V. Majesté. Je la fis comme d'anciene habitude d'un premier trait de plume, et je n'ay malheureusement pas asses de docilité naturelle, ni assez d'oppinion du françois de linocent Valmagini, pour la Consulter sur la meme. On en tiroit justement la Copie pour la presenter, comme je fis, a V. Majeste, lors que le Valmagini arriva chez moy, et me trouva animê et peu satisfait de sa prudence ou poltronerie. Je ne voulus pour tant pas le forcer, a dire au Chancelier de Milan tout ce que je pensois alors de sa liste et Entreprises sur mon propre Ministêre, En chef du Deppartement. Mais il est vray, que Je lobligeay a aller chez luy; Et cest le premier coup, que je vois avoir portê contre le fidele innocent secretaire, le quel (au dire meme de Cristiani a moy, en presence de ma femme) y fut tres mal traittê. Je puis cependant aujourd'huy jurer, ne Scavoir encore par Valmagini ce que s'y passa; Et si la memoire ne me trahit, je luy (?) Exposê avec cette meme sinceritê a V. Majeste, alors qu'Elle me designa pour la premiere fois ce bon homme de Secretaire, comme un *Intrigant* ou *Rapporteur*.

Depuis le 15me Mars et billet de Cristiani (que V. Majeste meme califia d'*inexcusable*) et sur ma Replique du meme jours 15, Il ne fut plus question de Rapports ou Messages par Valmagini, ni de billets ou parolles, que de Paix. Je parlay et aborday le premier Christiani a mon ordinaire, Et V. Majeste m'en loua fort par Ecrit.

Que si dans la suitte, Madame, j'eu tord ou raison de reprendre mon humble anciene Sollicitation pour une honnette Jubillation Generalle, Qu'en peut, ni le Valmagini Secretaire, ni les autres Conseilers et Subalternes? V. Majeste est trop relligieuse et Equitable, pour leur faire porter la peine, que je merite, en vous deplaisant.

Or est il, que le Comte Cristiani voulant charitablement et surabondanment rattefier la paix avec moy, 'a la veille de partir' (disoit Il) et en presence de Madame de Tarouca, me parla alors pour la premiere fois et tres vivement contre l'infortunê Valmagini; et nous apprit sa perte ou disgrace, dont nous ne parlames ni a l'Interessê, ni a personne. Touts les faits et recits parurent fort alteres, soit passion, soit fatalité d'amour propre. Comme je ne songeois qu'a conserver une paix necessaire, Je dissimulay alors ces alterations ou Equivoques, mais j'eu l'honneur d'en dire et Ecrire quelque Chose a V. Majeste.

Il paroit que ces nayves Confidences sur le mal de mon humble Demission, furent encore et sont des Coups mortels a un honnette homme, qui depuis trente ans parut bon, fidele, et Discret etc.

Ses Malheurs et mes tords ne finissent pas la, Depuis que le meme Cristiani, a l'instant de partir et luy dire a Dieu, luy aprit (je ne sçay comment, ni pourquoy) sa disgrace et Ruyne dans l'Esprit de V. Majeste. L'homme penetrê de deppit, douleur ou desespoir, courut chez moy, qui froidement, bien qu'interieurement touché et faché d'un sort, qui me paroissoit injuste, je luy declarai, n'etre plus a meme de rien faire pour luy, ajouttant ni pour aucun des Conseils, qui sont deja actuellement de la Competence du Chancelier de Cour, auquel Il pouvoit d'abord s'adresser, luy rapporter tout ce que le Comte Cristiani luy dit, et apprit, comme a son veritable, bien que nouveau Chef. Et c'est que je ne doutte point, que Valmagini n'ait Exactement fait; d'auttant, qu'au jours et moment du Deppart de Cristiani touts Ceux des Conseils supremes et moy meme croyions Encore, que le Ministre Conserveroit et regiroit les deux Corps et Offices dans leur Entier.

Je laisse maintenant al Equittê et Clemence Souveraine la Decision a porter naturellement sur cette Exposition Veredique. Je suis trop mauvais Avocat pour plaider cette cause, et je luy fis deja le mal de la Comparer, il y a sept jours, a celle de l'amiral Bing[1]). Seroit il juste ou Equitable, qu'un autre en porte la peine? Des ce moment lâ ma retraitte cesseroit d'Etre innocente envers le prochain. En tout Cas je demande grâce en Me prosternant aux pies de V. Majeste.

TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand der drei ersten Seiten des Briefes:

„je vous ecris, le coeur serrée et avec un abbatement etonant. il faut bien toute mon amitie pour vous, qui est plus grande, que jamais, a pouvoir vous ecrire. ma pauvre fille[2]) est presque sans esperances. elle soufre on ne peut plus et dit des choses tres touchants et edifiants et pleins de tendresse pour moi et de resignations, ne lui coutant pas de mourir. au contraire rien ne la trouble, que de m'abbandonner. imaginez vous ma situation. je vous avouerai, que c'est cet enfant, que j'aimois le plus. dieu me le prend! tous sont a lui, et j'aime mieux, les voir mourir innocents dans leurs jeunesse, que de les voir exposé a des dangers imminent dans le monde. je suis fachee, que vous n'avez pas encore ce repos, que vous avez tant cherchée; et que je doute que vous

[1]) Der englische Admiral Johann Byng ist gemeint, welcher am 14. März 1757 erschossen wurde, weil man ihm den Verlust der Insel Minorca an die Franzosen, 1756, zur Last legte.

[2]) Erzherzogin Marianne, geb. 6. Oct. 1738, zweite Tochter Maria Theresiens, nachmals Vorsteherin des Fräuleinstiftes zu Prag, gest. 2. Febr. 1766.

retrouverez dans ce monde. cela ne se trouve pas. j'ai recue vos papiers et vous suis bien obligée. mettons nous comme une loix, de ne parler plus de cette malheureuse affaire; et faites en le sacrifice entier a dieu, de n'y plus penser. il y a longs tems, que vous me tourmanté pour votre jubilation. je ne saurois vous nier. je croiois vous arreter tout court, en vous faisant envisager l'abolition des conseils. non obstant vous avez insisté. vous savez mais raisons pour celui des pais bas. on n'en peut parler dans ce moment de surprise. je ne pouvois me decider a un autre partie. une diference de l'un a l'autre conseil auroit put decouvrir le grand secret et les vrais mobile, qui vous at ecartée. je devois donc venir a cette cruelle surprise, qui etonne si fort le public, qu'il cherche a force des raisons, pourquoi chacune enfante selon sa fantaisie ou inclinations. je ne suis guerre menagée. on met tout sur mon humeur intolerable. vivacitez et inconstances. tout cela ne me feroit rien, si je vous voiois plus tranquille. c'est tout ce que je souhaite. apres un mois de raisonement tout se taira. ne soyez pas inquiet pour aucune de vos subalterne. tous conserveront leurs gages, ou seront placez. amor[1] *peut retourner, comme corrado(?) e palazi*[2]*, s'il veut rester jubilee ici, ou etre directeur comme melzi etoit des postes d'italie. valmagini restera ici jubilée et conservera ces gages avec mes*

[1]) Il Conte Emanuel Amor di Soria, Consigliere Regente, Ciambellano attuale delle LL. MM. Staats- u. Standeskalender vom Jahre 1752. S. 157.

[2]) Il Barone Benedetto de' Palazzi, Consigliere Regente, wie Amo des Consiglio supremo d'Italia. Ebenda S. 157.

bonnes graces. vous pouvez les lui assurer, quoique je ne saurois qu'a lui attribuer tout ce grand mal que je ressente non en dernier lieu. mais cela vient de loins depuis un ans. mais je me suis proposée de sacrifier mon ressentiments pour l'amour de vous, et j'espere, que vous en ferez de meme du votre, et nous n'en parlerons plus du tout, trop heureuse, si par ces lignes je peux vous rendre le calme, pour profiter de votre retraite. la mienne va tres mal et est interompue de toute facon".

IX.

Ganz eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

c. Juni 1757.

Madame,

Votre Majeste daigna m'encourager par une sorte de reprimande tres gracieusement ecrite de sa main sacré sur le mot de billet, que j'avois ecrit a Son Secretair de Cabinet, sans autre fin que celle asses innocente, de porter a Votre souveraine Connaissance les Instences du Comte de Kevenhiler; ne comptant pas de lui repondre directement, non plus qu'au Cardinal de Roth. Je hay naturellement ces airs fastieux de Ministêre et meme de faveur; Mais jaime en Echange et tres fort les airs respectueux et soubmis, qui je crois m'Etre assez naturels, pour n'avoir aucun besoing de les affecter. Si autre object important se fut presenté, à devoir etre necessairement presenté à V. Majesté avec reserve et promptitude, jeusse eu l'honneur de luy ecrire, comme Elle le veut, et permet.

Si je m'abstiens respectueusement de m'anoncer aux audiences, je fais en cela positivement mon devoir, comme

je le fais à me tenir aussi souvent dans les antichambres, qu'il m'est possible.

Mais V. Majesté pouroit bien en cecy oublier ce qu'Elle meme ecrivit, et puis encore me dit 1mo „qüe nous ne parlerions, qu'apres le voyage de Lassembourg"; 2do „qu'Elle me fairoit venir a ses augustes pieds, lors qu'Elle auroit le temps" etc.

Si cet air est „Etranger" Madame, je desire fort, qu'il puisse sous votre reigne devenir national. Mais en attendant je suis au desespoir de lire, que V. Majesté „ne le peut souffrir", puis que la vieillesse me rend incorrigible. L'amour, le respect et la reconoissance formerent en Moy une deuzieme Nature.

Au reste, Madame, permettez la vieille liberté d'une question. Qu'est ce que V. Majeste veut, que je luy dise, et que j'immagine d'assez bon, pour venir l'importuner en des audiences? Je n'ay, Dieu merci, aucun Ministère, ni maintenant, graces à vos bontez et recentes resolutions, rien a solliciter pour les autres [1]), ni a esperer pour moy meme, qui me porte à importuner V. Majesté comme du passé, que par devoir et de Comandement reiteres, j'ay du bien a Contre coeur la tourmenter Elle, et me tourmenter souvent moy meme, au risque de ma petite fortune et famille etrangere, que le nom seul demontrera toujours telle.

Aux pies de V. Majesté
TAROUCA.

„j'etois sur le point, de vous donner un rendez vous a schönbrun; mais mon humeur n'est pas en etat, de parler. vous avec raison, de ne point rechercher une

[1]) Dieser Brief also nach jenem über Valmagini? Br. 8.

audience pour le monde; mais j'ose vous avouer, que je me sens tout isolée et abbatue, comme un enfant, qui at perdue sa nourice. mon amitié est aussi vif pour vous, qu'elle n'etoit il y e 15 ans."

X.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. Juli 1757.

Madame,

Je ne crains rien de l'Entiere, respectueuse Confidence que je fis hier a V. Majesté de la lettre de mon oncle, sans que jeusse la precaution de lire la traduction, que dans le moment me venoit du pauvre et triste Valmagini. Il me reste pourtant le scrupule d'indiscretion sur un Debordement de ce grand honnette homme de Vieux Parent, qui ne diroit pas auttant a aucun de mes trois freres. Il ne voudroit certainement point, que Marie Therese le crut foible, ni meme trop piquê de ce, que les recompenses utiles en Portugal n'ont pas encore suivi les honorables. Je me repose sur la bonté et discretion de V. Majesté, des qu'Elle veux bien s'en tenir avertie sur ses gardes, Et me restituer la traduction, que je viens de recevoir.

A cette occasion je fais tres humblement memoire du secours de 20^{m} fl. ou Environ pour le Comte Cobenzl, qui depuis trois mois V. Majesté inclinoit, a lui donner, si par le Canal Competant on fairoit les demarches necessaires. Je lay averti en Vieux ami reconciliê, en partagant avec mon Colegue Kenissegg (d. i. Königseck) le Merite de cet Office ou temoignage. Et lors que, passé un Mois, le meme Cobenzl a Mots un peu couverts me fit Entendre, avoir fait ses demarches, come V. Majesté l'aura lu, Je repondis, bien que V. Majesté

avoit lu sa lettre, pour moy, mais que jusques alors rien ne luy etoit representé par le nouveau Canal Competant. Dois je insister, Madame, ou me taire et l'oublier? Il me suffit de votre Souveraine Intention, ou volonte. Et comme elle me Conste, en faveur du Vieux adorateur laid Portugais, je continueray a la gratieuser et honnorer comme par Commission de V. Majesté. Éh! que diroit Elle de notre petit monoye (reis), dont trois Cents Mille ne vaillent que Cent pistolles?

Je desire, auttant qu'il est permis, que V. Majesté se portant bien de Corps et d'Esprit me le fasse dire par la Guttenberg, ou autre de Sa Chambre, et meme en deux lignes, ou de la Main du Discret S. Koch, puisqu', a vray dire, Madame, cecy est le vray Objet de ce billet, et non pas Mon Oncle, ni le Cobenzl. V. Majesté avoit cet air grand et auguste a l'appartement, qui me rasseuroit de loin. Mais il y avoit des discours chritiques, sur la prise et incendie de Zittau [1]), et autres assez mal arranges raisonnements, qui me fachoint dauttant plus par l'aprehention, qu'ils ne fissent de la peine a V. Majesté, et en suitte a d'autres icy et a l'armee. Il y a plus de zele, que de Curiosité, en ma tres humble demande.

Aux pies de V. Majesté
TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„je me porte assez bien. ne craignez rien pour votre oncle, je l'estime trop, et je suis jalouse de mes anciens conquettes, non de ceux d'asteur, qui n'ont plus de prix pour moi. cobentzel aura le 20 en deux mois.

nous avonts ziettaux, mais tout a fait brulé, et sans avoir la garnison, qui est sortis tout a fait,

[1]) 16. Juli 1757.

avec tout les canons, proviande, chariots et tout les vivres pour 4 jours pour toute l'armée, devant notre néez. ca n'est pas trop agreable, ni honorable. l'ennemis avec 24 est devant notre nesz, et nous avec 80 ne pouvons l'entamer. il faut voir le reste."

XI.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. Sommer 1757.

Madame,

C'est pire que inutilité d'Ecrire a V. Majesté et la faire lire mes riens au travers de l'Excessive chaleur de la Journee. Il m'a paru cependant devoir porter a votre Souveraine Connoissance celle, que lon pretend avoir à Vienne de l'object de la Venue icy de Monsieur de Curten. Ce n'est que depuis hier au soir que la Tarouca entendit au Belveder, se promenant, que V. Majesté ou Son Ministere demanda au Roy de France un General François, pour remettre nos affaires en Boheme, alors mauvaises; que la cour de France donna la Commission au Comte d'Etrees [1]), luy en laissant le Choix ; qui se determina pour ce Lieutenant General Suisse-François etc.

Die Kaiserin an den Rand:

„*ca est une jaseries d'ici et une legerté de broglie, qui aurat put ecrire quelque chose de pareil. jamais un mot de notre part.*"

Cecy n'etoit, Madame, pas une information a vous donner par la Guttenberg, et je ne demande pas a V. Majeste ce qui en Est? Je me rejouis cependant, que dans vos Autrichiens

[1]) Ludwig Cäsar Herzog und Marschall d'Estrees war 1756 als Gesandter in Wien.

(califiez alors de rebut de vos troupes) V. Majesté ait trouvé des Vainqueurs du Roy de Prusse, Et n'ait du ajoutter cette soubmition au Sacrifice tres violant (a mon avis), que lon va faire a la maison de Bourbon d'un Illustre ancien Patrimoine Autrichien.

J'ay vu hier assez longuement pour la 2me fois cet habile Suisse chez la Tarouca, ou apparamant le Comte d'Etrees, qui y vient souvent, ou d'aubetterre[1]), ou plus tot l'ambassadeur Hauttefort[2]) l'ont acheminé. Cela ne durera gueres, si meme de Curten reste icy, puisque probablement nous serons hors de la Ville cet hyver, et d'Etat a recevoir des Etrangers, comme du passé, et je puis dire de toutte ma vie et de feu Mon Pere. Quoy qu'il en puisse etre, ce Portugais et Autrichien abhorre La Servitude Françoise, Et tout ce que directe ou indirectement diminue le lustre de Marie Therese. Je n'ay que de sentiments a opposer au gout Dominant, que l'on a pour la France, et aux Dissertations Elloquentes, que les plus, ou seuls Instruits sauront faire a merveilles. La fin dira un jours a V. Majeste Meme, lequel s'y est Trompê.

Am Rande die Kaiserin:

„je ne saurois aprouver, que vous restez dans le faux bourg. il faut se resoudre, d'etre un peu mal en ville. ca va mieux. que d'être grandement en dehors.“

Dieu vous apella, Madame, au Throne de plusieurs Etats et Royaumes, et fait encore actuellement voir sa Divine

---

[1]) Marquis d'Aubeterre war 1757 französischer Gesandter zu Wien.

[2]) Den Marquis d'Hautefort, Marechal de Camp, finde ich 1752 am hiesigen Hofe als Gesandten, also vor Aubeterre und d'Estrees.

protection sur votre Personne et Armee; rendons luy graces et confions reellement en luy seul, en faisant pour tant tout ce qu'absolument on doit faire, selon nos forces et Moyens, qui sont tres considerables.

Je me Souviens, que l'hyver passé, a force de chicanes et d'arguments, on eut presque chasse le Prince Lichtenstein[1]), et persuadé V. Majesté, qu'Elle manquoit d'artillerie, de Munitions, etcetera. Qu'en seroit il arrive par ces beaux et Malheureux Arguments? Il's desservent dordinaire l'Etat, comme parfois dans les Ecolles memes les arguments occasionerent l'heresie. Tout doit avoir ses bornes. La raison les a, et sependant on s'Egare souvent dans le raisonement. Je me tais.

J'ay recontré hier le Prince de Lichtenstein extremement afoibli. Il m'a dit, que cela luy est ordinaire les matins, se sentant plus fort le soir; Qu'il a encore par fois quelque palpitation; Il Eut besoing d'aller prendre les Eaux a sa Campagne; mais q'on l'arrestoit pour de bagatelles d'artillerie etc. A quoy j'ay repliqué amicallement, que J'envisagerois bien diversement la Chose, et comme une Marque de Confiance et de l'Estime, d'on V. Majeste l'honnore, Etant fort naturel, qu'un de vos Marechaux victorieux a Plaisance fut Eccoutté, comme je pouvois l'observer, qu'Il l'etoit, en le voyant entrer aux Conferences Millitaires; Que je le pouvois egallement inferer sur ce que du passé. Et par occasion j'entendis de V. Majesté a Son Endroit ajouttant, qu'encore depuis que je n'ay ni Ministere, ni d'audiences, javois icy aux Jardins ouis dire quelque chose a son avantage, lorsque lon tennoit des Conferences sur les affaires de Prague et

[1]) Karl Borromäus Joseph Fürst von Liechtenstein, kaiserlicher General der Cavallerie, hatte sich im Feldzuge von 1756 ausgezeichnet.

armee de Daun. De tout quoy J'inferois les bonnes raisons de le vouloir icy.

Die Kaiserin am Rande:

„je l'aime beaucoup; il est dificil de le contenter."

Mon billet parois deja trop long et augmente le chaud de la journee. Jespere, que celle de hier ne vous ait pas augmente L'Enflure de la Main sacree.

Aus pies de V. Majeste
TAROUCA.

Die Kaiserin von aussen:

„je n'ais pas soufert du chaud hier."

XII.

Eigenhändig von Maria Theresia. Jänner 1759.

„je vous ais promise, de vous avertir de tout ce qui viendra a ma conoissance de lysbone. l'execution de 9 personnes at etait fait; 10 jesuites arretez et tout ceux de la cour[1]). les deux fils ainnes de sousa ont été arretés de nouveau, dont je suis bien fachée a cause de vous autres; mais rien de plus pourquoi. m./p."

XIII.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. 1762.

Madame,

Il y a trop long temps, que le Caduc Grondeur a du perdre l'usage, d'Ecrire a Sa Souveraine Maittresse, pour ne pas aprehender dan ce Moment, d'Ecrire a V. Majeste

[1]) 13. Jänner 1759. Schäfer, Geschichte von Portugal 5, 272.

sur ce, qui doit vous paraitre bagatelle. Il ny en a point pour mon respect. J'ay reçu de retour par un Vallet de pied de la Cour la Canne, que j'avois Consignee au nomé Karner, pour servir d'Epreuve et mesure au batton, que V. Majeste me paroissoit vouloir; tel que celuy qu'autrefois javois pour m'ayder de soutient, et de Mesurage dans l'ouvrages; et que je perdis peu etre depuis quinze, ou 17 ans. Je m'en ressouvins dez le premier mot, que le Seigneur Faugerons m'a dit ce matin de par Votre Majeste, En me Ravissant de Votre souverain pretieux souvenir. Mais je ne radotte pas encore a ce point, Madame, d'oser vous faire de but en blanc present d'un batton ou Canne d'Indes. J'ay encore dans le Coeur et dans l'Esprit ces mots terribles de Votre Majeste a Son fidel Esclave: „*Je ne veux pas de Vos generosites*", Lors que articulois quelque trait de desinteressement, ou de zele. Je pourois maintenant craindre plus d'autre sorte de reproches en ma caducité.

La Canne ou batton en question n'a etê par moy consignee au dit Karner, que par Epreuve de celuy, a pouvoir servir d'appuy et de mesure dans la promenade des Jardins etc. a V. Majesté. Il est bien vray, qu'Il m'en demanda le prix, et que je luy ay repondu ingenuement, que pour moy cela ne valoit pas quatre piesses de 17 krs, puisque je me sers que d'un pauvre battons de bois de Brasil, Et par fois, au jours de Galla, d'une autre belle Canne, que jé u de l'Imperatrice, votre Auguste Mere, Mais qui est plus basse et plus pesante etc. Telle etoit celle d'un bois Tres ordinaire, marqué de Cuivre, celle que V. Majesté me faisoit demander; laquelle n'avoit de hautteur, que trois pies, ou demy Toyse. Il m'en faut apresent de quatre pies, ou a peu pres, pour ne point me Courber, ou fatiguer les Reins. Je suis ving et un ans plus agê, que ma vigoureuse Souveraine.

En fin jay ordonnê, ou plustost Conseillé le Seigneur Karner, de faire vittement faire deux battons, l'un de quatre et l'autre de troix pieds; d'un bois leger, Mais ferme, pour que V. Majeste en fasse l'Epreuve; Et puis on fasse un autre (sur la mesure choisi) de Canne d'Indes, ou Couvert d'Ecaille; gradué par pies, poulus et lignes etc. Il n'avaiz rien en cela, qui blessat la Delicatesse de Mon respect.

Je ne Crains non plus de Radothime En ce, que J'avois chargê le Seigneur Faugerons de representer a V. Majestés L'embarras ou je me trouvois hier a Votre Cours, lors que l'on me demandoit, si je la suivrois ce soir, a Votre Course a Lassambourg, pendent que Vansuitten fairoit dire a ma pauvre chanoinesse, de se faire sur le Champ seigner, pour prevenir l'Esquinencie; Et que pour cela ma femme n'a pu bouger d'icy, jusqu'aujourdhuy, qu'elle etoit invitee a diner en Ville. Or en pareil Cas nous sçavons, Madame, ce que nous dictent les Exemples de l'auguste Marie Therese. Je ne Crois plus au reste, avoir besoing d'un nouvel-ordre, pour suivre a lassambour Ma souveraine, tant quil me sera possible d'étre traine a Ses Pies

TAROUCA.

„ce n'est pas pour mois, que je voudrois avoir cette canne; c'est pour le prince Albert, qui batit asteur a presburg et en est tres occupée. ce n'est pas pour le porter. Kärntner auroit put vous dire, que le bauman il pouroit le prendre de pinsbech[1]).

„il n'y a donc point de radotisme de votre part, au contraire une promptitude a servir mon impatience, ce que n'avoit charmée et renouvellée des anciens tems

[1]) Das ist Tombak, verderbt aus dem englischen „princesbac".

et plaisirs, car tout mes souveniers agreables finissent en regrets ou larmes. je suis fachée de l'etat d'inquietude pour la josephe."

XIV.

Maria Theresia eigenhändig. **Unmittelbar vor d. 25. Nov. 1762.**

„*je vous donne part, que palfy vient de resigner sa charge, ou on lui at insinué de le faire. je vous en avertis, pour ne me pas taxer de legertée. il y a un ans ou 10 mois, que je vous l'ais marquée, que je ne pouvois plus. vous m'avez encore arretée, que je n'ais executée sur le champ mes intentions; mais je sais ce que j'en ais soufert et sur tout l'etat. vous est trop bon chretien, trop honet homme et philosophe, pour ne pas etre fachée. je vous le mande, que pour eviter les surprises et que vous en est avertis. il quitte avec nos bonnes graces, en placant son fils a chambre avec* $\overline{2}$ *fl., et son neveu, le gendre du marechal, a la chancellerie avec* $\overline{2}$ *fl. si gingin*[1]) *accepte la charge, dont je doute, il le sera; si non, le personel, et Koller*[2]) *a sa place, qui est bon d'eloigner d'ici, que pour les tracasseries et intrigues. tout cela m'at beaucoup tracassée, j'en suis faible; si bien, que je ne verrais point de monde.*"

---

[1]) Quinquin, das ist Graf Franz Eszterhazy. Er wurde zum ungarischen Kanzler ernannt am 28. November 1762.

[2]) Franz Xaver Koller finde ich 1763 nicht mehr als Secretär bei der ungarischen Hofkanzlei.

XV.

Eigenhändig von Tarouca.

Copie de propre Main, ce Mydi 25. Novembre 1762.

Madame,

Penetré des plus vifs, sinceres et dignes sentiments, Je me prosterne aux pieds de V. Majesté en action de Graces, pour celles que Ma Souveraine Maittresse fait encore a ce Cadavre du Ministere, car en effet je ne suis rien d'autre. Mais lamitie, dont V. Majeste tres genereusement m'honnore, fait vivre La Mienne, qui ne sauroit Etre plus respectueuse, ni plus fidelle. Vos Interets sont les miens, Madame; Et V. Majeste ne peut avoir des peines, que je ne partage. Je les ressens dans le moment, me pouvant figurer, comme V. Majeste le dit, en cette dure recontre. Dieu veuille les rendre Meritoires pour le bien Personnel de V. Majeste, ainsi que des sujets du Premier de Vos Royaumes.

Il me reste le meme doutte, que V. Majeste me sugere, touchant L'acceptation du Comte Esterhazi, puis qu'en Tel Cas ce Refferendaire odieux ou Intrigant ne Seroit pas elloigné de la meme Chancelerie; et que le Comte Esterhazi aprehenderoit ses tracasseries. Je n'en suis pas autrement informé ni Curieux. Je puis en general les dettester; Et en particulier, Madame, dans Votre Royaume de Hongrie, Et dans les circonstences Crithiques, or de Ma Retraitte, Jenvisage les choses. Je loue et j'admire les bontes de V. Majeste pour les Palfy; Desirant plus pour la Gloire de Ma Souveraine Maittresse et l'utilite de Son Service, que ces memes bontes continuent, grossissent et Eclatent aux yeux de toutte l'Hongrie, pour le present et pour l'avenir.

Aux pieds de V. Majeste

T . . . .

XVI.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin, in 8°, Blatt 1b leer. 1763[1]).

Votre Majeste daignera agreer mon Exactitude, a luy Ecrire sur le meme brouillon, que la Tarouca me remet, Extrait de sa Lettre a M^e^. de Kevenhiler a Turin, et que l'on vient de porter a la poste, qui ne part que le soir ce lundy, comme aussi les Jeudis. Ma reponse, telle qu'en precis j'eu l'honneur de la rapporter a V. Majesté avant hier, est allé ce jours la par la voye de Venise.

Il me paroit, que la premiere ha remplit bien, mieux que je n'eusse sçu faire, les vues Maternelles de V. Majesté, sans la Commettre d'aucune façon; d'auttant moins, que dans cette lettre familliere ma Femme parle premierement d'un payement a faire pour Elle, la Schenborn et autres, d'une Comission pour des Gands, que la Kevenhiler leur Envoya.

Am Rande:

* *„je trouve le tout tres bien tournée. il faut attendre le reste.“*

---

[1]) Die Jahreszahl begründen folgende Verhältnisse. Die im Briefe erscheinende Gräfin Khevenhüller-Metsch ist die Gemahlin des in diesem Jahre nach Turin ernannten bevollmächtigten Ministers und Botschafters Sigmund Grafen von Khevenhüller-Metsch, eine geborne Fürstin Liechtenstein und zwar Maria Amalia. Dass sie noch Gräfin genannt wird, lehrt, dass der Brief nicht nach dem 5. April 1764 geschrieben sein kann, denn an diesem Tage, jenem der Königswahl Josephs II., wurde Johann Joseph Khevenhüller, der Vater Sigmund's, zum Fürsten erhoben. Wissgrill's österr. Adelslexikon 5, 96 und 98.

Enfin ma femme est forcee, a tarder a Se presenter a la Cour, par une extreme fayblesse aux Jambes, et Meme avec douleur. Nous nous prosternons cependant d'icy aux pies de V. Majesté.

Von der Hand der Gräfin Tarouca, wie es scheint, ist nun auf das Blatt 2a der Länge nach folgender Auszug aus dem Briefe an die Gräfin Maria Amalia von Khevenhüller-Metsch geschrieben:

„La lettre, que vôtre Mary a ecrite au mien, me donne vne terible envie d'epouser la princesse, dont il parle. Est il vrai, quelle soit telle, qu'il la depeint, belle, spirituelle, bien elevé, dite luy, je vous prie, que je le crois vn peu prevenû et que je ne le croirez pas, a moins qu'il ne me fasse vn portrait bien detaillé de toute sa figure, de ses talens, de son education, de sa personne, qui a veillé a celle la; et vous m'en ferez vn aussi, que vous ne vous comuniquerez pas. Et si elle est aussi parfaite, qu'il le dit, je m'en vai precher a tous les coins de la ville et de la cour, et tacher, de faire naitre autant d'empressement de la voir, que nous en aurions vous et moy."

XVII.

Eigenhändig von Maria Theresia.

Vor halb 8 Uhr Morgens den 19. November 1763 [1]).

„Mon cher Tarouca, je suis dans une etat, que je n'ais de sensation, que pour penser a mes amis et trouver du soulagement, a leurs comuniquant mes justes peines. on vient de saigner l'archi(duchesse). dans le public on dira pour la ruhmatisme, mais toutes les simptomes sont pour la petite verole. jugez de la

[1]) Französische Wiener Zeitung vom 23. November 1763.

situation de mon coeur. je dois trembler pour la cher Mere et son enfant[1]*). l'histoire de la windischgratz me tourmante. celui de sa mere est de plus effrayantes. sa delicatesse memé, si tout allait au mieux, ne peut que terasser. jugez devant absenter ce que cela me coutera. j'ai fais une bonne oeuvre. j'ai suggerée a vansuite, de prendre aussi de haan*[2]*). il s'est pretée de la meilleure graces; tout deux. dieu veuille, que cette union subsiste. je ne sais ce que je fais, ni ce que je dis. la marie est tres malade et l'antoinette at eut les convulsion, ci est sans conaissance depuis une heure.“*

XVIII.

Abschrift, gleichzeitig. 22. November 1763.

Le Comte Taaff M'a informé à son Retour de Lisbonne de Vos Bons Sentimens pour Moy et pour Ma Maison, et M'a fait parvenir par le Duc de Sylva-Tarroucca Les Reliques et Scapulaires, que Vous Lui avez adresse. Je vous en sais très bongré, et J'ai deja disposé des deux Scapulaires et de La Signature de Ste Therese, en faveur de ma petite Fille, L'Archiduchesse Marie Therese, pour qu'Elle puisse porter ceux-Là et conserver celle-ci, comme des Marques de Sa Veneration pour une Patrône, qui peut aussi efficaçement contribuer à Son Bonheur. J'ai eu au Reste une Satisfaction particuliere de ce, que Le Comte de Taff ait pu voir et

[1]) Maria Isabella, erste Gemahlin Kaiser Josephs II. Ihr Kind Christina ward geboren und starb den 22. November 1763, die Mutter am 27. November desselben Jahres an den Blattern.

[2]) Van Suiten und Anton de Haen, nach des ersteren Ableben Leibarzt der Kaiserin.

connaitre pendant son Sejour à la Cour de Sa Majesté très fidéle deux Personnes de Votre merite, et appartenant de si prés à L'un de mes Anciens Ministres, qui M'a rendú constamment Les services Les plus distingués, et qui est digne à tant d'Egards de toute Ma Bienveillance. Vienne Le 22 de 9bre 1764.

Signé: **Marie Therese**, m. p.

Aux D^{s}. Religieuses Marie Anne Josephe du Sacrement et Therese Josephe de La Conception.

Hierauf von der Hand des jetzigen Grafen August Sylva Tarouca: „soeurs du Duc Emanuel de Sylva Tarouca."

XIX.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Montag den 27. Mai 1765.

Madame,

Apres avoir eu l'honneur, d'etre aux pies de V. Majeste a Son arrivee avant hier, et luy (dire) alors, que la Tarouca etoit si bien remise, que nous nous flattions de suivre demain, Mardy, votre Cour a lassambourg, je me crois en devoir, de me Contredire aujourd'huy, Et deja hier de bon Matin, que la Jaunisse a commancée a reparoitre apres une cruelle nuit, et autres sinphtomes de la premiere attaque, il y a bien quatre semaines. Le Medecin n'est venu hier que l'apres Midy; et reviendra de meme aujourdhuy, pour voir sur l'effet de la medisine de ce Matin, (et) les autres remedes a luy apliquer. Je Crains fort, que cette incomodité n'ait d'autres repe(ti)tions a chaque Changement du temps; Et que la Convalescence entiere ne soit trop longue pour ma pauvre

Femme. Elle Et Moy nous prosternons avec respect et due gratitude aux pies de V. Majesté.

Ce lundy 27 May.

TAROUCA.

Die Kaiserin am Rande:

„je suis veritablement inquiete pour votre epouse; mais elle est en bonne main. j'en parlerois moi meme, pour me rassurer, avec Kessler. il ne faut plus penser a laxembourg. sans cela je ne me ferais guerre voir. j'y va seulement pour les cheminée du prince et de la princesse, n'en ayant pas ici.“

XX.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

14. oder 15. October 1765.

Madame,

Tant que votre ancien et decrepit grondeur ne radotte point, Il ne scaura non plus oublier le nom auguste de Therese, ni la permition tres gratieuse, que Votre Majesté m'accorda, de luy ecrire, lors que mes infirmites m'empechent d'aller aux pies du Thronne, et baiser la Bienfaisante Main. Je suplie Votre Majesté, d'agreer cet hommage, et permetre, que j'aille personellement le rendre a Sa Cour, lors qu'Elle sera de retour a Schenbroun, et que Ma goutte (qui va en diminuant) le suportera. Je suis trop acouttumé a vos souveraines bontes, pour immaginer que V. Majesté ignore, que Vansuieten â voulu, que Ma Femme et notre Fille rentrassent en Ville. Car pour un peu de Goutte au pied et genou, de la quelle je ne luy ay pas seulement parle, je n'eusse pas songe, a m'elloigner aussi tost de Schenbroun et

des occasions favorables, quoy que trop rares, de voir mon auguste Maittresse, et me prosterner

aus pies de V. Majeste.

TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„*je suis informée que trop pour ma tranquilitée des raisons de votre entrée en ville. vous pouves etre persuadée, que j'en prens toute l'interet. je suis en retraite ces 3 jours. la premiere fois, que je serais en ville, je vous fairais avertir a me venir voir. je dois vous prevenir, que, logeant dans le second etage, que vous devez vous y faire porter m./p.*"

XXI.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Montag den 4. November 1765.

Madame,

Il y a aujourd'huy sinquente annees compleetes, que je quittay Ma Patrie et Maison paternelle, pour venir icy aux pies de votre Thronne, me consacrer au Service de la tres auguste Maison. Je datte d'un demy siecle, et je Croy legitimer de la sorte cette Liberte, d'Ecrire aujourd'huy a V. Majesté sans un autre Mottif direct de son Service. Mais je suis aussi convaincu par une si longue qu'heureuse Experience, que je vous fais, Madame, une maniere de plaisir par ce renouvellement de mes voeux, qui me rendent au moins digne, d'etre compté entre les anciens serviteurs.

Mes bonnes Carmellites[1]), remplies d'amour, zele et respect envers ma Souveraine Bienfactrice, desirent, que je

[1]) Die im Brief Nr. 18 erwähnten beiden Schwestern des Grafen werden gemeint sein.

puisse faire penetrer jusqu'à votre Thronne leur vif sentiment dans la fatalle doulleur, qui les allarmâ pour la Conservation personelle de V. Majesté[1]), „à qui nous devons tout icy", comme s'expriment ces bien reconnoissantes religieuses, qui partagent mes propres sentiments et autant que faisable ceux de V. Sacree Majesté. Elle sera d'ailleurs informée, que la Therese et Vourmbrand[2]) recontrerent le C. Wisedom et son Epouse[3]) a mi chemin, peu de postes en deça de Prague. Je pense, que V. Majesté voudra aussi savoir de Vansuiten l'Etat de Santé de ma femme, qui me paroit a moy Etre de meme depuis six mois. Cependant nous sommes touts invariablement attachez aux pies du Thronne de V. Majesté.

Ce lundy 4me Novembre 1765.

TAROUCA.

„vous est bien heureux, quand vous pensez a vos annees, a votre famille, votre esprit. votre tete vous at sufit pour tout. qu'on (n')aye des traverses, cela n'est pas possible; mais dans l'essentiel vous etiez heureux. quelle diference a mois! dans tout l'essentiel je me trouve malheureuse, et la plus part du tems par ma faute. j'en suis si affectée, que je perd tout le peu de bons sens, qui me reste, et que par necessitée il faudroit se cacher, si meme le gout n'etoit si decidée pour la retraite. je vous suis obligée pour les nouvelles de la Therese. celle de madame, je les sais par vansuite exactement."

---

[1]) Wegen der gefährlichen Erkrankung der Kaiserin an den Blattern.

[2]) Des Grafen Tochter und ihr Gemahl Franz Joseph Graf Wurmbrand, k. k. wirkl. geh. Rath und Kämmerer, nachmals Gesandter am dänischen und chursächsischen Hofe.

[3]) Wahrscheinlich Ludwig Siegfried Graf Vitzthum und dessen zweite Gemahlin Auguste, Tochter Johanns von Ponikau.

XXII.

Maria Theresia eigenhändig. Etwa November 1765.

„je suis tres inquiete sur l'etat de madame tarouca. quoique a demie morte moi meme, et n'existant que pour ma peine, je sens me r'animer, quand il s'agit de mes anciens amis, que j'estime toujours beaucoup. ayez la charité, de me marquer, ou de me faire marquer par la bourghause, therese ou josephe, un mot tous les jours, comme elle se porte et comme vous la trouvez. m./p.“

XXIII.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. November 1765.

Madame,

Me soubmettant aux Comandements et volonte de V. Majesté, j'ay l'honneur de l'informer du Meilleur de la Malade. La transpiration desirée continue de façon, a me faire Esperer, que pour demain Elle n'aura plus de fievre, ni vos souveraines bontes d'allarme pour sa tres humble et fidelle servante, qui des apresent songe avec Empressement au moment heureux, de vennir aux pies du Thronne, Vous rendre ses actions de graces.

Je crains pourtant, que ce Moment la tardera trop au gré de notre vive gratitude, paroissant que les forces ne se pouront si aisement remperer, si meme la Convalescence n'est point interrompue. Il semble, Madame, que ce Seroit abuser de Vos graces, que d'Ecrire au dela du Necessaire pour l'information de V. Majeste, et que rien ne survenant,

comme je le puis Esperer, V. Majeste trouvera bon, que ce Rapport soit le dernier.

Aux pies de V. Majeste:
TAROUCA.

Ce Jeudy apres huit heures.

Am Rande die Kaiserin:

„je suis un peu soulagée par les meilleures nouvelles, ou les esperances, qu'on veut nous donner sur la durée de la fievre et sueurs, que je n'aime pas, craignant toujours apres une ebolution.

je n'ose vous envoier vansuite; j'en etais tentée plusieurs fois. si ma chere amie, la daun, meurs, comme il y a apparence, il n'y a que la tarouca, qui peut la remplacer.

notre fille m'oblige infiniment. quand elle reviens au logis, elle me fais dire l'état de ca mere. c'est une attention a la tarouca et selon mon gout.“

XXIV.

Ganz eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Neujahr 1766?

Madame,

Tant que je respire, je desire a Votre Majeste des heureuses Fettes, de nouvelles longues annees, et chaque jours mille avantages et sujets de Consolation. La notre en depend certainement, Madame, V. Mayesté doit le connoitre. Mais Elle connoit aussi, qu'il ne nous Est pas toujours permis, de luy exposer la reallité de nos voeux a vive voix, ni par Ecrit. L'Etiquette ancienne prescrivoit a nous autres vieux serviteurs Courtisants les Epoques de porter aux pies du Throne nos felicitations, Et j'eu par dessus cet avantage, celuy, que

V. M. m'accorda de les luy Ecrire. J'ose m'en prevaloir dans le moment, qu'un Rhume oppiniatre me laisse prendre la plume et semble me deffendre d'avance de paroitre a la Cour ces jours de Faitte et des Fonctions; aux quelles Je n'ay gardé de manquer des qu'il me sera permis. Mon Epouse, bien plus foible et mallade que son Vieillard de Mari, ne poura de long temps jouir du bonheur, de voir notre Auguste Souveraine Bienfactrice, aux pies de la quelle nous nous prosternons tres humblement.

TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„*je ne me conois plus, car je vis comme les animaux, sans etre animée, ni raisonable. j'oublie tout. je me leve a 5 heure, me couche tard, et je ne fais rien toute la journée. je ne pense pas meme. ma situation est cruelle. je me sens un peu revivre, quand je vois quelque ancienne connoissance. je vous souhaite plus de bonheur, que je n'ais eut de ma vie. m./p.*“

XXV.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

30. Jänner 1766.

Madame,

Ma vive et toujours fidelle reconoissence m'oblige, a ne pas remettre jusqu'a l'heure du jeu du Soir les humbles et affectueuses actions de graces, qui icy jose rendre a Votre Majesté, pour celle resolue hier en faveur de ma posterité, pour la quelle j'Erige En Majorat icy et aux Pay-Bas ce qui me reste encore des salaires et largesses, que je reçu autre fois de V. Majesté principallement, apres les premieres de Son Auguste Pere. C'etoit l'unique moyen, Madame, dans

mon age septuagenaire Et dans la cryse presante des affaires Publiques, qu'un vieux Pere de Famille et zelé serviteur de V. Majesté à sçu imaginer d'asscurer un quelque Etablissement, nottament pour le fils unique, le quel n'entre que depuis hier dans sa 17me année[1]). Le reste des mienes sera employe, a l'instruire dans les sentiments, que nous devons et Conservons touts, nomement mon Epouse, a V. Majeste et a Son Auguste Famille. Cest meme par un de ces fideles sentiments, que nous sommes aujourd'huy allarmés, avec notre souveraine Bienfactrice de l'Etat de sante, ou l'on nous dit, que le Marechal de Daun se trouve. Vos interets sont les notres, auttant par devoir de fidelite, que par l'inclination la plus pure et la plus respectueuse.

Aux pies de V. Majeste:
TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„je suis bien aise, que j'ai put faire ce que vous avez souhaitée. je le souhaite plus que je ne le crois, que cela vous fait un avantage. je suis accablée, on ne peut plus de l'etat de Daun, qui at asteur la milliere, qui ne le sauve pas. je vois claire, que Dieu me veut seul pour lui hors d'ici[2]).“

XXVI.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Wahrscheinlich Freitag den 26. September 1766.

Madame,

Le vieux, inutile serviteur de Grondeur, que Votre sacree Majeste daigne encore traitter du plus ancien de ses amis,

[1]) Franz-Stephan-Joseph, getauft am 30. Jänner 1750. Beleg im Archive zu Czech.

[2]) Daun starb 5. Februar 1766.

deciroit ardement venir aux pies du Thronne, vous feliciter de L'heureux retour de notre Empereur, Votre Cher Fils, que Je vis arriver hier[1]) avec cette Conçolation tendre et simple, qui pouroit avoir Sa Nourice, sans pourtant sortir du Culte Exterieur de vos Courtisants, parmi les quels je me suis tennu a son passage. Je pourois encore aujourd'huy et demain en user de meme respectueusement en silence, et sans me faire annoncer, puisque je ne suis enfin qu'un chiffon, ou Cadavre de l'ancien Ministêre etc, Mais l'Empereur pouroit trouver etrange ma Conduite, apres celle, dont Il daigna user toujours envers ce Vieillard. Il peut aussi, comme en d'autres rencontres, m'honn(or)er de quelques mots et me parler le premier. Ne dois je pas en tel cas luy dire la nouvelle grace et generosité de deuxieme pension, que V. Majesté vient de nous accorder, 25 ans apres la premiere, au Couronement de Presbourg[2]), lors de ma Grande refforme et du siege Menacê de Vienne? Ma fidelle reconnaissance ne sauroit se taire.

Je puis aisement garder le Silence sur touttes autres affaires, dont je ne m'informe plus depuis dix ans; et je puis avec une semblable resignation demeurer sur le banc de Gotteux Estropiê, en attendant, que V. Majesté veuille m'instruire de ses Volontes, ou laisser agir respectueusement la miene.

Aux pies du Thronne
TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„*je vous prie, de ne lui en point parler. je vas faire saigner ma fille, pour la rendre grosse, car elle ne l'est pas.*“

---

[1]) Den 25. September langte Joseph II. aus dem Lager in Mähren zu Wien an. Gazette de Vienne d. T.

[2]) 25. Juni 1741.

XXVII.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Montag den 17. Nov. 1766.

Madame,

Votre sacrée Majesté m'acoutuma gratieusement des son avenement au Thronne, a me presenter journellement aux pies du meme; a luy parler et Ecrire non seullement des affaires de Son Service et del Auguste Famille, mais encore de la miene. Ces heureux temps ne sont plus pour un vieux, inutile Esclave, que V. Majesté pourtant daigne honorer par fois encore du Titre d' „*ancien ami*", comme le porte le pretieux billet, qu'Elle donna à ma Femme, aussi bien pour la meme que pour moy, a lassambourg, en Nous accordant de votre Souverain propre mouvement la Nouvelle et inattendue pension de quatre Mille florins sur sa Caisse reservee, a comencer alors du premier Juillet. Je ne fis de ce billet pretieux d'autre usage, que le remettre a la Tarouca, la quelle de 22 ans plus jeune que moy, est aussi la plus interessée et gratifiée; mais j'ay cru bonnement pouvoir dire au Secretaire du Cabinet la grace, contenue dans le souverain Ecrit; et je l'eusse dit à l'Empereur a Son retour, dans les transports de ma reconoissance, si V. Majeste meme ne m'eut empeché et declaré, qu'Elle vouloit, que cette gratification resta secrette. Je suplie maintenant V. Majesté, de me faire Connoitre simplement sa Royalle Vollonte par Rapport au Tresorier ou Payeur, au quel je ne scay parller Allemand, comme le pourra faire la Timide Tarouca, si V. Majesté l'ordonne, et meme signer les quittences a son temps. Car tant que nous ignorons, Madame, Votre souverain Bon Plaisir, nous pensons

devoir laisser passer ce quartal courant, qui finira avec le Mois prochain, come nous laissames en oubly le premier, fini auec le Septembre, n'y ayant d'autre Droit, que celuy, que le billet nous accorde, ni d'autre Merite, que notre fidele Attachement et Reconnaissance.

C'est un Effet de cet ancien inalterable Attachement, qui me fait oser presenter icy a ma Souveraine la derniere Lettre de son humble filleule[1]), en que je puis dire, que la Benediction del auguste Maraine fait touttes les plus desirables impressions. Votre Majesté scait mieux qu'aucun souverain faire des heureux et nottament en Mariage. Wourmbrand, que nous ne connoissions point, me paroit l'Etre, auttant qu'Il le proteste a la fin de cette lettre familliere; Je le suis dans mes derniers jours, comme des les premiers de Votre heureux avenement au Thronne. Et c'est auttant, Madame, a Vos Graces, qu'a vos Maximes et admirables Exemples, que nous voullons attribuer la paix, l'union et la douceur, dont Nous jouissons. Je ne croirois pas trop hazarder de jurer, que V. Majesté a dejà planté les memes Dons chez Leurs Altesses Royalles, qu'Elle vient de quitter aujourd'huy[2]). Je ne veux pas Desesperer d'une bien plus forte Entreprise, la reconnesant icy pour veritablement ardue, combien que je suis trop Eloigné, pour en pouvoir ni parler, ni Ecrire. Je dois craindre respectueusement, que V. Majesté ne veuille, ni ne puisse lire ce Mauvais Ecrit, malgré l'Epoque, rapellee au

---

[1]) Des Grafen Tochter Maria-Therese, getauft am 30. December 1741 in der Burgkammercapelle zu Wien, vermählt an Grafen Wurmbrand. Vergl. oben Brief 21.

[2]) Montag den 17. November reisten Erzherzogin Maria Christina und ihr am 8. April 1766 angetrauter Gemahl Albrecht von Sachsen-Teschen nach Pressburg ab.

Commencement du meme. J'ay trop vieilli et trop vecu, mais le zêle Et la fidelité semble me survivre.

Aux pies de V. Majesté
TAROUCA.

Oserais-je demander la restitution de cette lettre de Dresden, que j'ay derrobé a Me de Tarouca?

Am Rande von der Hand der Kaiserin:

„mayer at deja les ordres, de payer a la fin de Xbre deux quartier, et de continuer ainsi tout les 3 mois. si sous n'y avez envoyee, c'est la raison, pourquoi il n'at payée. je suis enchantée de cette lettre. j'ai laissée ma fille tre bien passionée."

XXVIII.

Eigenhändig von Maria Theresia, mit Trauer-Briefrand.

„je vous suis infiniment obligée, et a ma filleule aussi, de ce raport, qui m'interesse beaucoup et sera le seul, que j'aurois recue. elle s'est conduite a merveil; mais je suis inquiete sur le raport de ce naundorfe, que j'espere ne sera pas vrais. car il est babilliard et votre pauvre femme en at eut sa dose. si vous savez quelque chose de sa santé, vous me l'aprenderais tout de suite. combien de tems est elle grosse?"

XXIX.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin. 1766.

Madame,

Penetré de vos souveraines bontes, je dois naturellement l'etre de vos justes aflictions de coeur et d'esprit. Votre Majesté

scait au moins depuis 25 ans, que son petit Esclave et Confident etoit grondeur, mais pas ingrat. Lardeur de mon zele me rendait souvent importun a Ma jeune Auguste Maittresse, mais ma grande soubmission, une fidelité inviolable, un respect sincere, joint a une sorte d'amitié, qui ne se donne gueres entre les souverain et son sujet, Entretenoit la confiance du Maittre et du Vallet, si necessaire. Mais jetois alors, Madame, dans ma 45me annee, et j'entre maintenant das ma 70me. Jecrivois avec facilite jours et nuit, javois des forces pour le service, qui souvent me manquent a presen pour un simple billet famillier, a plus forte raison pour une information, avis, ou rapport important. Je suis reduit necessairement a vivre dans la retraitte et l'inaction. Je crains de peser aux autres, et bien plus a mes souveraines Maittres.

Cependant je les aime souverainement, et jose dire a mon age tendrement. Je serois assidu a leur cour, si j'avois des jambes a my porter, et que mes yeux vertigineux ne me retinrent icy, et meme sur le soffa! Comment puis-je Esperer de frequenter a propos les antichambres, ni de rendre utiles au service de notre Empereur Joseph Philometor ces gratieux Entretients, que de son propre mouvement ce bon Maittre me proposa.

Je puis affirmer, Madame, avec ma vieille ingenuité, que depuis 24 heures je ne cesse de penser à tout ce que V. Majesté daigna me confier. Ce n'est pas un Echange que de confier a ses augustes Mains mon tout dernier Testament; C'est plus tost une Maniere de diversion aux grandes et tristes Affaires, qui surtout ces premieres semaines occupent et noircissent l'attention de Ma bienfactrice. V. Majesté pouroit sans scrupule le faire lire par le Seg. Neny[1]). Mais jose

[1]) Patricius Graf von Neny war Präsident des geheimen und grossen Rathes zu Brüssel und lebte um die Zeit des Briefes als geheimer Rath zu Wien.

la suplier, de ne le pas confier a des Femmes. Jose de meme la prier, de faire rayer ou corriger tout ce que luy paraitra radothisme, et aprouver en Echange ce qui luy plaira. C'est une bagatelle pour les Grands, mais c'est pour moy la derniere et plus importante affaire; Et en debarassant de la meme mon imagination, Je seray plus en Etat, de ne l'occuper que de vos souveraines Confidences.

Deux points en attendant me tiennent fort au Coeur: scavoir la distribution des heurs pour l'Empereur, Et le choix de quelques bons sujets convenables en tout point et a Son gout, ainsi qu'a son age. Car ces qualites, Madame, sont a mon avis tres necessaires. Je me croirais tout a fait radotheur, si je me flatois, d'Etre a mon age et appuie a Ma grosse bequille une Compagnie amusante pour un Empereur de 24 ans. Je l'Ennuiray et par la meme je pouray le gatter. Il me suffit, qu'Il n'ait point de gout pour des Bouffons, ni pour les Delateurs, ni d'autres mechants, indignes ou decries par leurs Moeurs. Il me souvient, que la memorable Illustre Aya de V. Majesté ne vous Ennuyoit nullement, jusqu'a son dernier age de 80 ans [1]). Mais ses deux filles, alors assez jeunes, couroint le Bal tres decement, ainsi que les promenades, avec V. Majesté, qui dans ces premieres annees concervoit l'humeur naturellement gaye, Et qui vous servit si bien pour de grandes resolutions en des temps bien callamiteux. Evittons autant que possible, Madame, la melancholie et la dissipation du temps. L'une nous renderoit mechant ou Dur de Coeur, l'autre nous fairoit grievement pecher devant Dieu, Manquant aux devoirs de notre vocation et nous rendroit

[1]) Gräfin Maria Katharina Charlotte Fuchs, geboren 14. Jänner 1674, gestorben 27. April 1754 achtzig Jahre alt. Sie war 1728 Aya geworden.

inutile a des millions de Sujets, et meprisable a toute l'Europe. Faisons donc bonnement un Plan de partage du temps, Et plus utilement, que les 2 et 3, que V. Majesté me fit alors projecter. Le mien court tellement a sa fin et Decadence, que je puis jurer, actuellement avoir mis plus de deux heures a cet Ecrit si mauvais, que je n'ose plus le relire.

Aux pies de V. Majesté
TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand und zwar zu jener Stelle, in der von Neny die Rede ist.

„je ne m'y entens pas assez, mais il se raporte sur Dautre testament anterieur. si je dois encore expliquer les choses plus claires, vous n'avez qu'a les comuniquer a neny.“

Und zum vorletzten Absatz:

„je crois l'Imp. verra souvent des Dames le soir, jouera, et peutetre mes filles aussi. les hommes fairons antichambre dehors. mais pour la compagnie, je serois bien aise, si vous pouries m'en proposer. c'est un article des plus essentiel. il verra le monde les matins jusqu'a 1 heure. je conte faire ce plan pour moi.“

XXX.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Februar 1766.

Madame,

Ce n'est pas sans une veritable douleur et respectueuse repugnance, que je me presente par ce moyen aux pies de Votre Majesté, et luis fais mon humble et sincere compliment

de Condolance sur la perte du Marchal Dhaun[1]), du quel V. Majesté meme voulut bien me faire un vray ami. Je le regrete infiniment. Je me rapelle tout ce que V. Majeste daignat me confier etc. Avantageux pour Son Service et de Ses troupes et Etats dans le Choix de ce digne Chef de l'armee, et puis encore En le placant a la tete du Conseil de Guerre. Je ne sçaurois oublier non plus les instances, que le meme pretendit vainement faire par mon Intervention aupres de V. Majesté, pour etre dechargé du Comandement de l'armée, en des circonstances tres chrithiques. Je ne puis dissimuler a Ma Souveraine Bienfactrice, ni a moy meme, la grandeur de cette perte; mais aussi ne sçaurois-je sans adulation a une inclination au Noir, dont V. Majesté se laisse trop posseder, ou sans une presomption Enorme dans ma Caducitê vous dire Madame, que cette perte est irremediable d'un Cotê, ou de l'autre m'ingerer a Vous indiquer des promptes remedes. Je ne voudrois en fidele et tres vieux Serviteur, autrefois confident, que rapeller à V. Majesté Sa Relligion, Son Courage d'Esprit, et puis Luy temoigner avec soubmission et Verité, que touttes vos peines sont les mienes. Je le dois, Je le proteste

aux pies de V. Majesté
TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„la perte et tellement irreparable, que ne pouvont en trouver. jai assignée tout le militair a l'avenir a mon fils. c'est lui, qui aura plus a faire et a vivre avec eux que moy. son bien ou mal etre dependra de ces mesures. il se poura choisir lui meme un chef, s'il en veut. s'il me consulte, je ne vois que lascy. cette

[1]) Gestorben 5. Februar 1766.

branche de la monarchie etoit la seule, qui m'affectoit. je l'ais quittée, tout le reste ne me coutera plus rien."

XXXI.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Nicht vor Frühjahr 1766.

Madame,

Comme V. Majeste Imperialle et Royalle a bien volu, que je parlasse avant le deppart de lassambourg a l'Empereur, Son Auguste digne Fils, ce que je fis alors, je pense, qu'Elle voudra egallement a present, que je luy offre la tres humble et sincere Confession, cy jointe en original, de mon inocente Erreur etc. Je croy luy devoir cet acte de mon respect; et je me le dois aussi en Calite d'honnette homme, au quel les disgraces ne dispensent pas de la Probitê.

Si je pouvois etre asscuré, de rencontrer le moment comode et favorable de luy parler; Et si mes propres vieilles incomodittes ne mettoint souvent obstacle, a me trouver dans l'antichambre aux heures d'audience, il conviendroit peut Etre mieux, de La demander. Je fairay entout comme du passe ce que V. Majesté voudra, en La supliant, de me le vouloir bien faire savoir par le B. Neny, qui pouroit aussi me rapporter ce billet pour S. Majeste, afin que je ladresse respectueusement, non obstant les actueles et furieux tremblements de Ma Main.

Je me prosterne aux pies de V. Sacree Majesté.

TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„*je vous r'envois votre billiet, que vous pouvez envoyer et vous expliquer de plus avec neny.*"

XXXII.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

Vor dem 17. September 1766.

Madame,

Jay osê promettre au Prince de starenberg[1]), qu'a la premiere heureuse occasion, que je pouray avoir d'Etre aux pies de Votre sacree Majeste, je diray, que J'avois trouve en luy le meme Jorge Starhenberg d'autre fois; et jose dans ce moment m'en aquitter par Ecrit, me confiant encore a vos anciennes bontés et douttant fort d'en pouvoir user plus long temps apres mes 70 annees, que je suis sur le point d'accomplir[2]). Cette promesse a un jeune mais ancien ami[3]) (que j'ay connu des qu'Il quitta la Norrisse) ne seroit pas un titre pour Ecrire a un autre Souverain moins bon, que Marie Therese ne veut l'Etre a son Esclave, qu'Elle daigne apeller ami. Je Crains pourtant de radother aux pies de V. Majesté; et puis je Comence a devenir sourd. Ces memes inconvenients m'ont fait rettarder l'honneur, que Madame l'Archiduchesse Marianne veut bien m'accorder, de venir a Son antichambre ... Le respect veut que j'obeisse.

Enfin, Madame, cet inutile serviteur decrepit n'est pas seulement Estropie des Jambes, mais des bras et des mains fort souvent par des tremblements, qui me font quitter la plume, ou la rendent (comme à present) tres peu lisible. Je dois finir, Mais au paravant avouer a V. Majeste, qu'apres

---

[1]) Johann Georg mit Diplom vom 18. November 1765 Fürst geworden. Schwerdling 347.

[2]) 17. September 1766.

[3]) Schwarzenberg, geboren 1724 zu London, ist also um 28 Jahre jünger als Tarouca und im Jahre 1766 am 17. September gerade 42 Jahre alt.

la respectueuse ingenuite et Confiance en elle meme j'ay aussi persuadé au P. Starenberg, de se fier uniquement a un Message et rapports du Secretair Neny.

Je ne Comptois pas de survivre a S. A. Royalles l'Infant D. Emmanuel[1]), puisqu'Il etoit d'un an plus jeune que Moy. Cependant on le dit icy Mort, et le M. Pl. Freire n'eut point de Depeches par les dernieres postes. Je le Crains et le regrette, ne pouvant oublier l'honneur, que jeu de le suivre pendant ses brilliantes premieres annees.

Aux pies de V. Majesté.

TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand des Briefes:

„je vous fais bien mon compliment sur votre naissance. mes deux meilleurs amis sont née dans ce moys. pauvre daun n'y est plus, et mon plus ancien et qui doit de tout tems plus mon confident caiste encore tres bien, mais son eleve mal. je suis de nouveau tres bas. je me suis fais saigner pour cela tres bien de homburg, mais il faut menager le bras. ce pauvre enfant est mort, laisse 800 domestiques. cela lui ressemble. le roy en at eté tres touché. je aime ce parent.

„notre Imperatrice est accouchée hier. depuis 3 mois je crains plus que jamais.“

XXXIII.

Maria Theresia eigenhändig.
Trauerrand am Briefe. 1767.

„j'ai rencontrée avec grand plaisir mon ancien amis, et suis bien aise, de voir, que vous est en etat

[1]) Geboren 3. August 1697.

de sortir. je vous ais trouvée trop blanc, ainsi pale, ce qui m'inquieté. vous m'aves fait un grand bien. je me croiois insensible et si bien, que je me disoit tout ces jours ci, que me trouvant un monstre, qu'il etoit tems de me cacher. votre rencontre m'at fait voir, que j'avois encore de la sensibilitée. vous voyes que vous m'est aussi utile et necessaire dans ma vieillesse et decadence, comme dans ma jeunesse et etourderie. que des reflexions n'ais je pas continué meme a schönbrun, que je vous dois seule. je n'ais pas quitée cette eglise sans verser bien des larmes. je ne sais comme j'ai encore des yeux. ma fille m'inquiete beaucoup. je doute, que je serois en etat d'asister a son accouchement[1]*). bon soir. mes complimens a madame.*"

XXXIV.

Maria Theresia eigenhändig.
Trauerrand am Briefe. 1767.

„*jai epargnée quelques jours a la tendresse paternelles et maternelles de vous faire et marquer mes biens sinceres interets, que je prens a la perte de votre petit fils. je ne suis inquiete, que pour la pauvre mere et grande mere, qui n'ont pas besoing de ces secousses. le philosophe grondeur est deja accoutùmée aux revers de ce miserable monde. trouvez ici mes sinceres compliments pour le retablissement de mon*

[1]) Maria Christina, die Gemahlin Alberts von Sachsen-Teschen ist gemeint, welche am 17. Mai 1767 einer Princessin Namens Maria Theresia genas, die aber noch am nämlichen Tage starb. Herrgott, Taphographie. Monum. Dom. Austriacae IV, 1, S. 552.

cher filleul[1]*), qui fait justement les 17 ans. mandez moi un mot coment vous vous portez tous, et la wurmbrand, et la fidelle bourghause. je vais voir ma chere mimi a presburg*[2]*). adieu.*"

XXXV.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

16. October 1767?

Madame,

Voyci encore a vos pies l'importun vieux Esclave avec son Compliment et ses voeux annuels du jours de Sainte Therese; puisqu il ne nous Est point defendu, de les faire, ou repetter le lendemain. Un peu de Mal des nerfs m'empeche (comme touts les Matins), de marcher avec quelqu' asscurence, et de me presenter dans les antichambres. Et l'on dit, que V. Majeste part cette apres dinner pour la Campagne. Je m'empresse donc, de vous rendre par Ecrit mon hommage; Et ne pouvant pas Effacer de mon Esprit non plus, que de ce Coeur tres fidele les terribles impressions, que V. Majeste y gravat encore a ma derniere audience, le jours de Saint François, jose encore la suplier instenment, de ne point s'engajer par Voeux ou promesse, ni autrement par des propos, qui ensuitte nous obligent par point d'honneur.

C'est tout ce que dans le moment peut dire le vieux grondeur, se remettant au sage directeur et a l'intercession

---

[1]) Franz Stephan Tarouca, getauft am 30. Jänner 1750. Beleg zu Czech.

[2]) Maria Christina, dritte Tochter der Kaiserin, vermählt am 8. April 1766 mit Albert August Moriz Herzog von Sachsen-Teschen, welcher als Statthalter von Ungarn damals zu Pressburg residirte.

de votre sainte Patronne, qui vous obtient de Dieu ses lumieres.

Je me prosterne aux pies de V. Majeste.

TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand:

„*je ne sais, pourquoi le monde me veut faire partir. je n'y pense pas. ces jours malheureux je les passe volontiers toute seule. je vous suis obligée du compliment. il n'y a point de point d'honneur a surmonter, mais bien l'ennuis et decouragement. je vous suis pourtant obligée de l'avertissement.*"

XXXVI.

Eigenhändig von der Kaiserin. 1768.

„*j'ai eut une vrais consolation, de recevoir un quartin, que je ne vous r'envois pas, le voulant le garder pour un souvenir, nonobstant ma lesinerie, connut dans le papier. je conte vous voir dans cette octave, mais je ne vous surprenderais pas. je voudrais savoir, si c'est ce matin a midis ou le soir l'heure la plus comode. grace a Dieu nous avonts des bonnes nouvelles de nos doubles voyageurs, et quoique ma fille at un rude comencement, tout le monde en augure bien, le roy l'aimant a sa facon*[1])."

[1]) Maria Karolina, vermählt durch Vollmacht mit König Ferdinand IV. beider Sicilien am 7. April 1768 zu Wien und nach Neapel abgereist am selben Tage um 3 Uhr Nachmittags.

[illegible]ber 1768[1]).

[illegible] favorable [illegible] l'heureux [illegible] que [illegible] de [illegible] me [illegible] d'une [illegible]

[illegible] de joye, a [illegible] François, [illegible] la chanoinesse. [illegible] pour de la passer à Dresde. [illegible] Leypsigg pour 6 ou 7 jours [illegible] Gazaniga, le quel nous [illegible] voir cette fameuse université acatholique. [illegible] habit

---

[1]) Das ist in einem Jahre, in welchem der [illegible] October auf einen Dinstag fiel.

[2]) Das ist die Gemahlin Tarouca's, Amalie, zweite Tochter [illegible] Wilhelms Herzogs von Schleswig, Holstein, Stormarn [illegible], vermählt mit dem Grafen am 22. September 1740. Beleg zu [illegible]

Bourgois, comme Gouverneur ou Instructeur de Mon (fils) si V. Majesté le veut bien [1]). Toutte cette Course ne peut durer gueres plus de trois semains du reste des Vacances, qui finissent au Comencement de Novembre. Gazaniga quitera l'habit de Moine au dernier couvent, que les Dominiquains ont à la frontière de Saxe; et c'est la aussi, que de retour Il le reprendra. De sorte que ni a Prague, ni icy à Vienne nous ne parlerons de cette innocente Course a Leipsigg, afin d'Eviter les fades railleries des pretendus Esprits forts, qui se moquent de toutte precaution relligieuse, Et qui eussent un soldat bel Esprit pour la visite à une pareille Université. Je ne suis pas Determiné d'y renvoyer pour la seconde année de Droit Publique mon fils, aprés qu'Il aura passé icy une première sous la possible et simple Direction du B. Martini, lequel luy a deja choisi un bon Instructeur. Je desir tres ardenment, Madame, de le rendre capable, de servir a V. Majeste dans le Ministere, ne le pouvant dans celuy de Soldat, selon sa premiere inclination, a Cause de la foiblesse de ses yeux, que la petite verolle n'a certe point fortifié.

Aux pies de V. Majesté
TAROUCA.

An den Rand von der Kaiserin geschrieben:

„si vous voulez venir mardis le 4 au bourg a vienne, me voir par le bellaria, vous n'aurois aucune degré a faire. a midis. j'y serois toute la journée.

j'aprouve ce que vous voulez faire avec francois et la chanonoisse et garzeniga, pourvus qu'il soit de retour avant la toutsaint.“

---

[1]) Franz Stephan getauft 30. Jänner 1750. Vergl. oben zu Nr. 34.

XXXVIII.

Von der Hand Tarouca's und der Kaiserin. c. 1769.

Madame,

Je n'ay pu jusqu'icy profiter de la dernière permition de Votre Majesté, pour me presenter uné fois encore a Ses Pies. Ma Caducité m'en laisse peu d'Espoir. Cependant confiant toujours en vos bontes, jose me presenter par Ecrit aux pieds du Thronne, et percer de la sorte la foulle de vos fideles adorateurs, qui ont la Consolation d'y aprocher, et presenter leurs respectueuses annonces de cette nouvelle et heureuse annee. Nos plus chers Interets sont les memes, et repondent egallement de la sincerité et de la vivacité des voeux, que nous adressons au ciel pour une tres longue conservation de Votre Personne sacree, et de son auguste Famille. Mais il paroit que dans la miene, considerée comme l'ouvrage de V. Majeste et del Empereur son Pere, il semble devoir se perpetuer une distinction de sentiments, qui ne mouront point avec ce vieillard inutile, tant quil y aura de ma race. Je la recomande encore me prosternant

aus pieds de V. Majesté.

TAROUCA.

„*je vous suis obligée de vos bons souhaits. il me paroit, qu'il n'y en at plus pour moi, que ceux de conserver encore l'amitié de mes anciens amis, et quoique j'engraisse et qu'on dit que j'ai bon visage, je me sens extremement tomber en tout et a peine puis je me trainer et me suporter, ainsi bas de corps et d'esprit. si votre epouse peut mettre un panier pour les bals de jeudis, elle est invitée comme toujours.*"

XXXIX.

Eigenhändig von Tarouca und der Kaiserin.

13. März 1769.

Madame,

Le tres precieux souvenir, dont V. Majesté daigna m'honnorer hier, me donne le Courage, de presenter aujourdhuy a ses augustes mains ce griffonage peu lisible, et par cela fort peu capable de rendre ce qui se passe dans un Coeur, penetre de reconnoissance, qui est la seule colere, qui n'a point vieilli en Votre fidele Esclave.

Ce jour Me rapelle celuy de l'Extreme joye et Consolation, que V. Majesté nous donna il y a 28 ans par la naissance de son auguste Fils, pour la quelle jose encore la feliciter, non obstant la nouvelle Ethiquette, qui deffend les grands Gala. C'est peut etre un reste des ancienes fideles hardiesses de son vieux Grondeur. Ce seroit maintenant une autre et impardonable, d'Ecrire davantage, et donner plus a lire de cette villaine Ecriture.

Je languis, de me revciencore *(so[1])* un jour, ne fusse meme que pour le dernier congé.

Aux pies du Tronne de V. Majesté

TAROUCA.

Die Kaiserin an den Rand des Briefes:

„qui auroit crut, il y a 28 ans, que nous vivrons tout deux, que nous passerons ce jour, comme nous le faisons. c'est humiliant, c'est triste, c'est incompre-

[1]) Der Graf wollte wahrscheinlich schreiben „representer encore", doch die schwachen Augen und die zitternde Hand versagten den Dienst.

hensible, ci cela nous meme a notre derniere fin. heuresement tout est a suporter. mon sort, ma vie est bien extraordinaire, bien accablant. j'atens ma fin avec plus d'impatience, que de crainte. je prens part a la jois, que vous aurois, de revoir wurmbrand et la chanonoisse.“

XL.

Eigenhändig von Tarouca mit zitternder Hand und der Kaiserin. c. 1770.

Madame,

Je me reproche ce retardement d'actions (de) graces par Ecrit pour celles, que V. Majesté de son propre mouvement immagina faire a mes Wurmbrand[1]) et en leur personne a la miene et a ma femme, qui est egallement penetree de la plus vive reconnoissance. Il y a des jours, ou a peine je puis distintement *(so)* signer mon nom; Et depuis quelques mois j'ay trop de difficulté, à faire quelques pads, en tremblant dans ma chambre, souttenu par mes Domestiques; Ce qui m'otte le doux espoir, de paroitre aux pieds de V. Majesté. Or cela meme acuse mon rettardement dans ces humbles remerciements *(so)*. Je m'en aquitte en cette heure, que le tremblement des nerfs me laisse conduire la plume. Je ne dois pas attendre le parti, que prendra mon beau fils, au quel il me paroit, que V. Majesté laissa le choix de la Carriere dans votre genereux Service. Nous ne nous en sommes pas encore parlé la dessus; mais Il ne peut douter de mon

[1]) Des Grafen Tochter, Schwiegersohn und dessen Kinder sind gemeint.

sentiment, voyant combien je me loue d'avoir servi, auttant que je l'ay pu, A l'ombre du Thronne et aux Pies de Votre Majesté:

TAROUCA.

„j'etois veritablement contente, de revoir un caracterre, a qui je dois peut etre la prudence et moderation de mes jeunes année, et mon amis intime et ministre particulier. je ne vous ais pas repondue tout de suite, ajant vue de l'indecision depuis hier. je peux vous assurer avec joie, que Wurmbrand at pris la resolution, selon moi, la seule prudente, la seule, qui peut le sauver et ces enfants. je suis d'accord avec lui, que cela ne sera qu'a mois d'avril. personne n'en sais rien. que l'Emp: et moi, neny et Kauniz.“

XLI.

Eigenhändig von Maria Theresia. Trauerrand am Briefe.

März 1771.

„j'etois occupée de vous tout ce matin, depuis 4 heure. jetois sure, de vous rencontrer, conaissant vos attentions, et je me suis meme imaginée alors l'arrivé de votre fils, que je ne pouvois voir, ma porte etant fermée pour tout le monde. mais qui m'at procurée une vrais consolations, m'aprenant, que nos allarmes du dimanche sont entierement calmes. dans mon particulier j'en suis bien aise, mais je ne sais, si je dois penser de meme pour vous, preparé comme vous est, resigné philosophe chretien et penitent. qu'elle heureuse perspective! la divine misericorde, qui est infinis, couronnera votre patience.

XLII. *15. April 1771.*

Vous avez des grandes sacrifices a faire; une epouse, des enfants, des amies, qui meritent votre attachement. mais rien n'est en comparaison de ce qui nous attens, et meme ce bonheur dont nous jouissons dans ce monde, est seule de la main liberale de notre divin createur. et plus nous en avonts jouit, et plus nous lui en devons faire volontairement ce sacrifice. j'emplois vis a vis de vous les memes principes, que vous m'avez toujours prechée en diferentes occasions, et de quelles je me suis toujours si bien trouvée. non que je le crois necessaire pour vous, mais pour ma propre consolation, dans ce moment, ou j'en ais besoing, en perdant un des mes plus anciens et estimables amis. il (ne) m'en reste plus de cette sorte! j'en sens toute l'amertume et attendrissement, et suis toujours votre bien affectionnée Marie Therese et fidelle amie.

XLII.

Original-Handbillet der Kaiserin Maria Theresia an Grafen Franz von Tarouca, Sohn Emanuels[1]). 15. April 1771.

„Duc de Tarouca; Les sentimens que Vous venez de Me marquer à l'occasion de la perte de Votre digne Pere, Me sont d'autant plus agréables, que Je ne saurois retrouver qu'avec satisfaction, dans Votre Zèle, Votre Attachement, et Votre Application, des motifs, de Vous faire ressentir les

[1]) In einem Umschlage mit dem Secret der Kaiserin versehen, mit schwarzen Trauerrändern und der Aufschrift von aussen: „Au Duc de Sylva-Tarouca."

effets de Ma Bienveillance, et de faire connoitre, que Je Me rappelle Volontiers les services importants d'un Ministre, qui a toujours eté digne de toute Ma Confiance. En attendant il Vous reste une Mere, bien propre par ses belles qualités à Vous seconder dans les bonnes dispositions, qui Vous animent, et Vous ne sauriez assurement mieux Vous recommander chez Moy, qu'en continuant à conserver pour Elle l'Attachement le plus parfait et une deference entiere pour ses Conseils et ses directions. De Vienne le 15. d'Avril 1771.

Marie Therese m. p.

XLIII.

Eigenhändig von Maria-Theresia.
Mit Trauerrand.

26. März 17 . .

„remarquez bien ma decadence, ce n'est qu'a 1 heur, que je me souviens du jour d'emanuel, et ainsi le jour de mon plus ancien et meilleur amis. je vous souhaite bien sincerement toute le contentement et plus de bonheur, que je n'ais connut; et croyez moi, toujours votre sincere amie.“

XLIV.

Eigenhändig von Maria Theresia.

„je n'ais pas oublies, que votre petit bijoux, la therese, est venut pour celebrer votre naissance. la grosse therese se joigne avec elle, pour vous faire ces compliments de tout son coeur, et vous souhaite bien sincerement tout le bien, que vous pouriez desirer,

XLIV.

et plus qu'elle est capable de donner. mais bien a reconaitre est le repos et tranquilité philosophique, que vous viendrez plutot a ratraper, que votre ecolière, qui en est encore bien eloignée, etant encore trop impatiente. embrassez votre femme de ma part pour la feliciter."

DB 71 .K3 C.1
Maria Theresia und Graf Sylva-
Stanford University Libraries
3 6105 037 484 420

DB
71
K3

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.